L[...] IBERTÉ

88 ¢ Vol. 83 n°44 Saint-Boniface, du 21 au 27 février 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Un programme français en septembre?

55 000 $ pour les parents de Saint-Claude

Les parents de Saint-Claude auront-ils un programme scolaire français dans leur village en septembre 1997? La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) vient en tout cas d'obtenir 5 000 $ du Programme de contestation judiciaire (PCJ) pour mener des négociations avec la Province à ce sujet.

«Si ces négociations ne donnent pas de résultats, indique la directrice générale de la FPCP, Hélène D'Auteuil, nous recevrons 50 000 $ additionnels du PCJ pour des poursuites judiciaires en première instance.»

«Nous sommes épatés!», lance le président du comité de parents de Saint-Claude, Maurice Hince. Maintenant que les parents ont l'argent leur permettant de s'adresser à un tribunal, dit-il, la Province sera peut-être plus intéressée à fournir les sommes nécessaires à l'établissement d'un programme français à Saint-Claude.

Le 10 janvier, la FPCP a fait parvenir à la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, une lettre lui demandant de rendre possible l'établissement de ce programme pour septembre 1997. La FPCP s'attendait à une réponse du ministère de l'Éducation cette semaine.

«Je pense que le cas de Summerside a joué en notre faveur dans la décision du PCJ», mentionne Hélène D'Auteuil en faisant référence à une décision d'un tribunal de l'Île-du-Prince-Édouard qui a donné raison à des parents qui demandaient un programme français dans leur village. «Reste à savoir comment le gouvernement interprétera cette décision du tribunal», lance la directrice de la FPCP.

C'est d'ailleurs la réponse du gouvernement à la lettre du 10 janvier qui indiquera à la FPCP les démarches à suivre dans les semaines à venir.

De son côté, la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a également écrit à Linda McIntosh la semaine dernière, pour que le gouvernement «fournisse les 130 000 $ nécessaires à la gestion du programme, ainsi que les locaux», explique le président de la DSFM, Aurèle Boisvert.

La DSFM avait adopté l'an dernier une motion selon laquelle elle établirait un programme à Saint-Claude dès que la ministre en annoncerait le financement.

«Si on vise septembre, il faut faire vite», déclare Maurice Hince. Il est hors de question que les 24 enfants du programme français s'installent dans des locaux de l'école du village, et les autres emplacements possibles ne sont pas légion, dit-il. «Le couvent et la salle communautaire ne sont pas disponibles. Nous, les parents, on a déjà identifié un terrain libre. Notre proposition, c'est qu'on achète le terrain et qu'on y construise un bâtiment. On a parlé à des entrepreneurs qui disent que ça peut être fait en trois à quatre mois.»

Sylviane LANTHIER



photo: Sylviane Lanthier

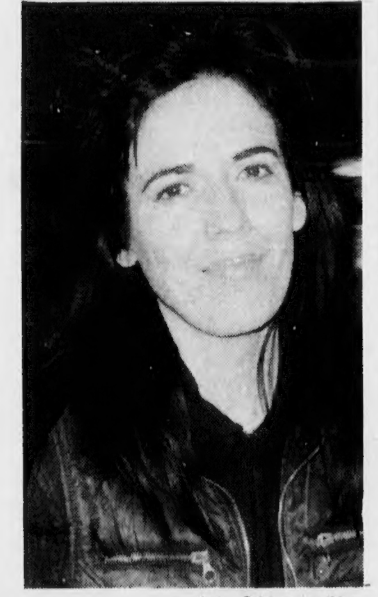
La force de Stéphane

Spécialiste des Chewbaka, Han Solo et autres personnages de *Star Wars*, Stéphane Cormier est au septième ciel ces temps-ci! Page 13.

Citation de la semaine

«Je vais être l'infirmière de triage à la salle d'urgence.»

C'est ainsi que le juge en chef à la retraite Alfred Monnin explique son nouveau rôle d'examinateur provincial. **Page 12.**


photo: Sylviane Lanthier

Avec *Sauter de haut*, Annette Campagne dit adieu à Hart Rouge et débute une carrière solo qui, espère-t-elle, la mènera vers le succès. Mais *Sauter de haut*, c'est aussi des chansons qui racontent les peurs, les angoisses et la colère des femmes. Page 13.

Sortir le grain de la vallée

Les retards dans le transport du blé risquent d'avoir de graves conséquences pour les fermiers de la vallée de la Rivière Rouge, qui voudraient vider leur grange avant le dégel. **Page 3.**

Les haut faits du budget

Vous avez manqué certains détails du budget fédéral? Résumé des principales données **à la page 6.**



Les résidants ne sont pas contents

Faut-il rouler moins vite à Saint-Norbert?

Faut-il permettre aux automobilistes de rouler à 60 km/h dans un secteur où il y a cinq écoles, deux garderies et de nombreux commerces? Les résidants de Saint-Norbert pensent qu'en haussant la limite permise à 60 km/h sur le chemin Pembina, en janvier dernier, le gouvernement provincial a fait une erreur.

Près de 400 résidants de Saint-Norbert demandent donc au Conseil routier provincial de revenir à une limite de vitesse 50 km/h. Il y aura d'ailleurs une réunion le lundi 24 février au centre communautaire de Saint-Norbert à 19 h 30, et le Conseil routier provincial entendra les craintes des résidants.

La porte-parole du Regroupement des citoyens de Saint-Norbert, Diane Laurendeau espère que le Conseil routier provincial reviendra sur sa décision à la suite de cette réunion. «Nous voulons démontrer qu'il est inacceptable de laisser circuler les automobilistes à cette vitesse dans des zones scolaires», explique-t-elle.

Selon elle, il faut protéger la sécurité des enfants qui traversent le chemin Pembina. «Il faut assurer aux parents que leurs enfants peuvent se rendre en toute quiétude de à l'école et à la garderie.»

De plus, le Regroupement des citoyens s'oppose à l'augmentation de la limite de vitesse de 60 km/h à 80 km/h sur le pont La Salle. Selon Diane Laurendeau, il y a déjà trop de circulation sur le chemin Pembina. «Les piétons ont déjà de la difficulté à traverser la rue», mentionne-t-elle.

Selon un autre résidant de Saint-Norbert, Paul Lacoste, il faut limiter la vitesse à 50 km/h dans les secteurs où il y a des écoles. Mais peu d'automobilistes respectent les limites de vitesse, croit-il. Pour que les gens respectent cette limite, les policiers doivent patrouiller le secteur et être plus sévères.»

Paul Lacoste déplore que le Conseil routier provincial permette une vitesse de 80 km/h sur le pont La Salle. «Avec des limites trop hautes, ça devient dangereux de circuler à Saint-Norbert», dit-il.

Le Regroupement des citoyens de Saint-Norbert fait circuler une pétition et compte sur de nombreux appuis, parmi lesquels se trouvent le député conservateur de Saint-Norbert, Marcel Laurendeau et le conseiller municipal, John Angus. «Avec ces appuis, nous pourrions faire pencher le Conseil routier provincial en notre faveur», espère Diane Laurendeau.

Marc-Éric BOUCHARD

Le SOMMAIRE

Le MANITOBA *de A à Z*

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Marc-Éric BOUCHARD
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $

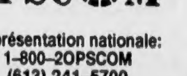
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

ACTUEL

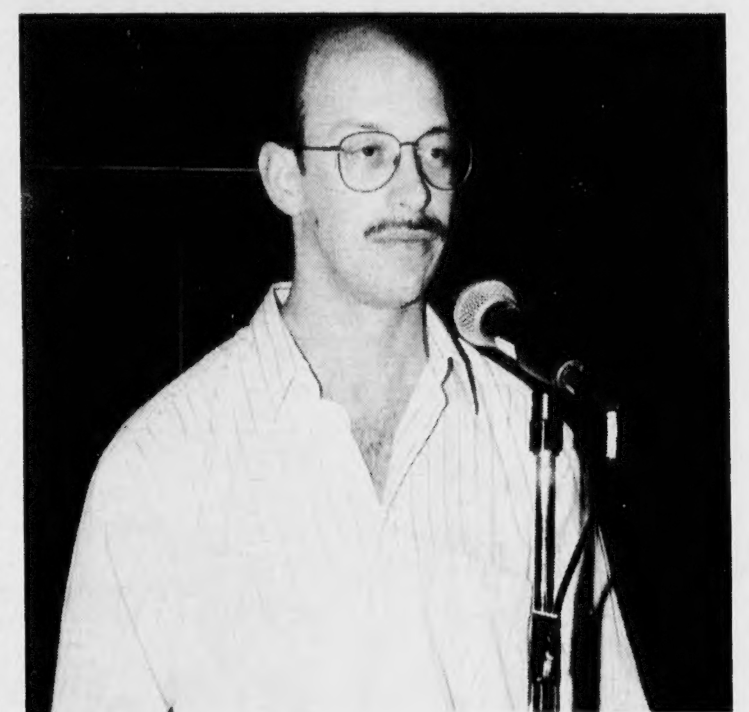
Retard dans le transport du blé

Parviendra-t-on à évacuer le grain avant les inondations?

La Commission canadienne du Blé (CCB) a bon espoir de voir la situation du transport du grain se rétablir dans les prochaines semaines. Une rencontre intervenue le 13 février entre la CCB, le ministre fédéral de l'agriculture, Ralph Goodale, les sociétés ferroviaires et les sociétés céréalières «a permis de faire une bonne mise au point», indique Bruno Steckerman de la CCB.

Le transport du grain vers les ports a pris au moins un mois de retard en janvier, entraînant la perte de 65 millions $ de revenus pour les producteurs. Les sociétés ferroviaires ont expliqué ce retard par le mauvais temps: des chutes de neige importantes et le temps froid ont ralenti les convois qui transportent le grain vers les ports de l'Ouest.

«Les sociétés ferroviaires disent aussi qu'elles n'ont pas suffisamment de force motrice, que leurs locomotives vieillissent, explique Bruno Steckerman. Elles doivent en louer et elles en ont aussi acheter de nouvelles, mais qui ne seront livrées que l'automne prochain.»



Archives La Liberté

Marcel Hacault: sortir le grain avant le dégel.

La CCB et les agriculteurs soupçonnent depuis longtemps les sociétés ferroviaires de manquer de bonne volonté en général quand il s'agit du transport du grain. Agronome pour Roy Légumex à Saint-Jean-Baptiste, Florent Beaudette fait remarquer que si la situation occasionne des problèmes pour la CCB, des entreprises comme Roy Légumex en souffrent aussi.

«Avant la fin du Nid-de-Corbeau, il y avait déjà des problèmes avec les sociétés ferroviaires et maintenant, c'est pire», dit-il. Quand Roy Légumex commande des wagons, dit-il, «il faut le faire deux semaines à l'avance et on n'a jamais de garanties que les wagons seront au rendez-vous.

«Mais pour nous, c'est important que les contrats soient respectés: quand on vend à l'étranger, il arrive souvent que l'acheteur paie avec des lettres de change. Si la lettre de change arrive à échéance avant que l'acheteur prenne livraison de la commande, on a un problème.»

En février, la CCB a manifesté son mécontentement aux sociétés ferroviaires, rappelle Bruno Steckerman. «On se demande comment il se fait que les grains arrivent en retard aux ports, tandis que d'autres marchandises en vrac sont livrées dans les délais.

«À Vancouver, poursuit-il, on a vu jusqu'à 24 navires attendre pour prendre livraison du grain, tandis que six attendaient pour d'autre marchandise.» Pour chaque jour de retard, les navires imposent une amende (appelée surestarie) de 8 à 10 000 $. Et ces surestaries, rappelle Bruno Steckerman, sont redistribuées aux agriculteurs tandis que les sociétés ferroviaires n'ont rien à payer.

La rencontre du 13 février laisse espérer que le retard dans le transport du grain pourrait être résorbé. «Les sociétés ferroviaires ont résolu de mobiliser des ressources sur les voies principales, mentionne Bruno Steckerman, et les socétés céréalières auront du personnel qui travaillera 24 heures sur 24.» L'objectif, dit-il: parvenir à évacuer l'énorme quantité de grains encore engrangée chez les fermiers.

Vice-président de Keystone Agricultural Producers, Marcel Hacault rappelle que le problème dans la vallée de la rivière Rouge peut être aggravé par les risques d'inondation. L'an dernier, 100 000 tonnes de grains ont été évacuées de la région avant l'inondation. «Il faudrait faire pareil cette année, dit-il, mais tout est bloqué à cause des problèmes de transport. En plus, les agriculteurs ne peuvent pas se tourner vers les élévateurs pour stocker leur grain; les élévateurs sont déjà presque remplis à capacité!»

Cette année, l'objectif est encore de sortir le grain des fermes avant le dégel, dit pour sa part Bruno Steckerman. Mais pour cela, il faut... remettre le train en marche. «On verra dans les prochaines semaines si on arrive à atteindre nos objectifs de déchargement hebdomadaires.»

Sylviane LANTHIER

Programme d'accès communautaire

Le chèque est dans la malle

Les villages de Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste (pour la municipalité rurale de Montcalm), Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Léon dont le projet d'accès à Internet a été accepté par le gouvernement fédéral recevront leur contrat cette semaine, indique le responsable d'Industrie Canada à Ottawa, Claude Hébert.

«Les contrats sont dans le courrier, précise-t-il. Et chaque communauté reçoit la somme qu'elle a demandée.» À Sainte-Agathe, par exemple, Victor Dumesnil précise que la subvention de 24 000 $ du Programme d'accès communautaire (PAC) permettra de brancher quatre nouveaux ordinateurs sur Internet. «On va installer ces ordinateurs dans la bibliothèque de l'école qui est aussi la bibliothèque publique, explique Victor Dumesnil. On va également brancher les dix ordinateurs qui sont dans le laboratoire informatique de l'école.»

Par ailleurs, le gouvernement fédéral, dans le dépôt de son budget le 18 février, a annoncé qu'au cours des trois prochaines années il augmentera de 30 millions $ le budget du PAC. Cela devrait permettre de brancher au réseau Internet presque toutes les communautés rurales de 400 à 50 000 personnes.

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

La charrue avant les bœufs

Toute la semaine, on a senti l'excitation que soulevait dans les médias le discours du budget du 18 février. On pouvait sentir monter l'adrénaline chez les journalistes aguerris et expérimentés devant la promesse d'une grande journée d'information en direct. Derrière les écrans de télé, des équipes entières préparaient le terrain, invitaient à l'avance les spécialistes, cherchaient à obtenir des renseignements privilégiés. Bref, on rodait déjà le spectacle à venir.

Et surtout, on cherchait à avoir la nouvelle le plus vite possible, au risque de commenter un budget avant même d'en connaître la teneur! C'est ainsi que mardi, on pouvait entendre à la radio de Radio-Canada un reportage résumant l'essentiel du budget, avant même que Paul Martin ait commencé son discours en Chambre!! Comment cela est-il possible?

Tout le monde sait que le budget du ministre des Finances est censé resté secret jusqu'à ce qu'il le livre en Chambre. Mais de nos jours, les journalistes sont invités à des séances de briefing qui ont lieu avant le dépôt du budget. Là, des fonctionnaires en expliquent les grandes lignes, pointent les données importantes, répondent aux questions des journalistes. Ces derniers peuvent ainsi être informés, mais n'ont pas le droit de citer les fontionnaires. Parfois les ministres sont également présents pour répondre aux questions.

Cette pratique est devenue courante: lors du récent dépôt du budget de la Ville de Winnipeg, par exemple, les journalistes étaient conviés à une telle séance à partir de 7 h le matin, tandis que le budget était officiellement déposé vers 9 h.

Remarquez, il n'y a rien de mal à permettre aux journalistes de bien comprendre l'information et d'ensuite poser des questions pertinentes. C'est même plutôt une bonne pratique. Mais le mauvais côté de la chose, c'est aussi que les journalistes sont obligés, le jour même du dépôt du budget, de lancer aux lecteurs-auditeurs-téléspectateurs, à la fois l'information elle-même, les réactions des groupes intéressés, les commentaires des uns et les analyses des autres... Tout ce monde-là a-t-il vraiment eu le temps de parcourir la brique, d'en digérer les principales informations? Est-on réellement en mesure d'expliquer les tenants et les aboutissants d'un budget quelques heures seulement après en avoir pris connaissance?

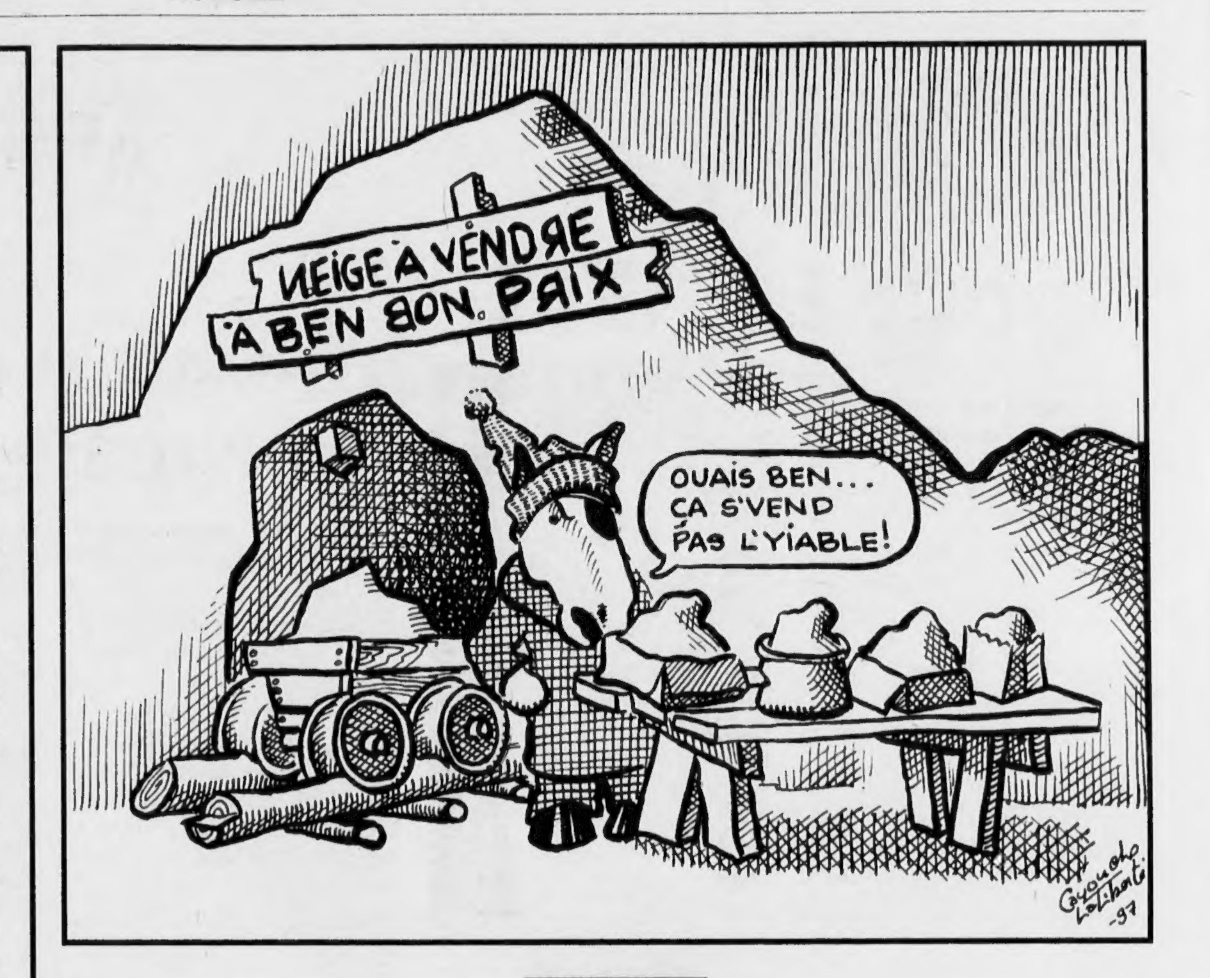
C'est ainsi qu'on voit à la télévision des journalistes demander à des mères de famille qui n'ont évidemment pas lu le budget ce qu'elles pensent des crédits d'impôts accordés aux familles à faible revenu... Comment en penser quoi que ce soit avant d'avoir fait des calculs qui permettront de savoir les effets exacts sur son revenu annuel? Quelle est la pertinence de ce genre de reportage? Qu'est-ce que les journalistes peuvent vraiment nous apprendre de cette façon?

On pouvait entendre à la télé, le 18 février au soir, un journaliste affirmer qu'il s'agissait là d'un budget sans grande nouvelle, dont on n'entendrait même plus parler en fin de semaine... Évidemment! Les médias sont si pressés de l'évacuer dans la crainte de ne pas être les premiers à tout dire, qu'ils disent tout en même temps!

Mais ce genre d'événements importants dans la vie d'un pays ne vaut-il pas la peine qu'on prenne le temps de s'y arrêter? Les journalistes ont-ils vraiment pu éplucher le budget et l'analyser indépendamment du résumé qu'en ont fait les fonctionnaires? Est-ce que l'information n'est pas remplacée par des impressions, des sensations? Quelqu'un a-t-il vraiment pu faire tous les calculs nécessaires pour analyser les effets du budget fédéral?

Et puisque la télévision et la radio nous permettent maintenant d'entendre en direct ce genre d'événements, ne pourrait-on laisser les ministres faire leurs annonces avant de nous en donner le résumé?

Sylviane LANTHIER



Lettres

À propos des relations entre adultes et enfants

Madame la rédactrice,

Comme assistante sociale à l'agence des Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg, j'ai lu avec un intérêt particulier l'article «Jeux de mains, jeux de vilains?» dans la rubrique Société de La Liberté du 24 au 30 janvier. Cet article traitait des angoisses d'entraîneurs et d'administrateurs scolaires dans la communauté face aux contacts physiques avec des enfants. Vous souleviez la question: «Mais tout cela est-il bien dans le meilleur intérêt des enfants?»

À la lumière du récent scandale entourant un entraîneur au hockey amateur, nous nous retrouvons devant une occasion de discuter des diverses questions reliées à la sécurité des enfants et aux responsabilités des adultes pour l'assurer. D'une part, nous offrons de l'information pour que les jeunes connaissent leurs droits à la sécurité personnelle, nous leurs offrons des précautions, des réponses possibles à des situations compromettantes. Humains qu'ils sont, il se peut que quelques-uns interprètent mal quelqu'information ou situation innocente. C'est plutôt rare, mais cela arrive parfois. C'est pour cette raison que plusieurs répondants dans votre article proposent la prudence et recommandent d'éviter tout toucher.

D'autre part, cependant, nous savons que les enfants ne sont pas seulement que des vaisseaux intellectuels que nous, les adultes – parents, éducateurs – remplissons de façon antiseptique, comme s'il s'agissait d'éprouvettes. En effet, nous sommes tous des êtres multidimensionnels à facettes émotionnelle, sociale, mentale, spirituelle et physique. La plupart de ce que nous avons appris, surtout lors de nos premiers moments dans ce monde, a été acquis par les cinq sens. (L'autisme est une condition où justement la personne ne réussit pas à faire des associations du sensible à un apprentissage quelconque.) L'éducation préscolaire, en effet, mise sur l'exploration des sens pour la préparation à l'apprentissage intellectuel du système scolaire régulier.

Ce n'est pas pour dire que dès qu'un enfant a six ans, il ou elle n'a plus besoin d'affection physique. Et ce n'est pas nécessairement qu'un enfant manque d'affection à la maison, si il ou elle se montre très affectueux.se à l'école. Les enfants n'ont pas tous les mêmes besoins: certains foyers sont plus chaleureux que d'autres, etc. Le contact physique est très important dans la vie des humains, des mammifères, quoi. Leur survie personnelle et celle de leur espèce en dépend.

Est-ce peut-être que dans la culture nord-américaine, avec ses origines puritaines beaucoup de gens associent affection physique avec passion sexuelle? J'ai déjà entendu la société de l'Amérique du nord, être décrite à la fois comme «sexaholique» et «sexaphobique». Si nous parlions plus ouvertement des émotions, d'affections, de respect, des frontières personnelles, des relations humaines, etc., je crois qu'il y aurait davantage de clarté, moins de confusion, sur ce que sont des gestes d'affection ou des avances illicites.

C'est dans l'incertitude et la confusion qu'un agresseur sexuel réussit à apprivoiser un enfant avec des gestes de plus en plus indiscrets. Souvent, il traite l'enfant avec une attention spéciale qui lui donne un sens de valorisation au début. L'enfant, reconnaissant, développe une amitié et une confiance qui peuvent être facilement abusées par un pédophile. Une loyauté et cultivée soigneusement afin d'assurer le silence et une complicité dans un contexte qui deviendra, petit à petit, hors d'ordre. Comment faire la différence entre des gestes purement amicaux et ceux qui sont suspects? C'est absolument critique que parents et enfants maintiennent une étroite communication afin de partager leurs soucis et leurs joies ouvertement. Des parents et des éducateurs renseignés pourront faire la lumière sur les situations délicates en s'informant davantage sur ces questions. À suivre...

Je vous remercie de l'occasion d'exprimer quelques réflexions sur un problème qui inquiète un grand nombre dans notre communauté.

Gisèle Saurette Roch,
assistante sociale
Saint-Boniface
Le 6 février 1997

Bonjour Saint-Boniface!

Je tiens à vous faire savoir que j'ai adoré ma visite chez vous. J'ai assisté à une réunion de la Fédération nationale de femmes canadiennes-françaises de l'Ouest.

Je suis tellement heureuse que la réunion coïncide avec votre Festival du Voyageur. Le bal du Gouverneur, les courses de chiens, la visite du Fort, les sculptures...

Partout, je me suis adressée en français d'abord. Si j'étais incomprise, je parlais anglais et remerciais en français avec un beau sourire.

En finissant j'aimerais bien savoir pourquoi les gens qui assistent aux courses de chiens ne crient pas, n'applaudissent pas? Je crois qu'en naissant francophone ou en devenant francophile ont acquièrt la joie de vivre.

Merci à chacune des personnes qui nous ont accueillies avec sourire et gentillesse.

Sylvie Lechat-Clement
Coquitlam (C.-B.)
Le 10 février 1997

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Stéphanie (Marisa Lussier) Demers. Je suis née le 22 août 1996.

Mes parents sont Marc Demers et Joanne Lussier-Demers, et ma grande sœur s'appelle Véronique.

Mes grands-parents sont Maurice et Patricia (Timbers) Demers de Cornwall (Ontario) et Lucien et Germaine (Chouinard) Lussier de Winnipeg.

J'ai deux arrière-grands-mères, Flora (Bédard) Demers de Hawkesbury (Ontario) et Rose (Dionne) Chouinard de Winnipeg.

Mon parrain et ma marraine sont Robert et Dianne (Demers) Lacelle qui vivent à Cornwall (Ontario).

Concours du calendrier 1997

Dans l'édition du 27 décembre au 2 janvier 1997, *La Liberté* publiait un calendrier auquel était rattaché un concours. Vous trouverez tous les détails dans la-dite édition du journal.

La troisième gagnante (sur quatre) de notre concours est:

Madame Joanne Lussier-Demers de Winnipeg.

Elle a choisi un coupon d'achat de 25 $ au Sportex.

Félicitations!

Demande acceptée par le PCJ

5 000 $ pour la SFM

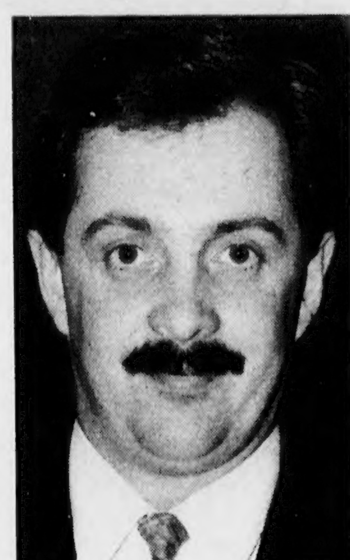
La demande d'aide financière de la Société franco-manitobaine (SFM) au Programme de contestation judiciaire a été acceptée, a appris la SFM plus tôt cette semaine.

L'organisme recevra la somme de 5 000 $ pour préparer une cause qui pourrait le mener devant les tribunaux manitobains. Une requête formelle pourrait être déposée en juin.

Rappelons que la SFM a annoncé le 7 février son intention de s'adresser à un juge pour obtenir des clarifications sur la portée réelle de la politique des services en français du gouvernement provincial.

Cette politique a été élaborée en 1989. La SFM, qui jusqu'ici avait été satisfaite des progrès que la politique a permis de réaliser, estime maintenant qu'elle ne permet plus d'aller plus loin dans la livraison de services en français.

Depuis l'annonce faite plus tôt en février, la SFM n'a pas eu de réactions de la part du gouvernement manitobain, indique le directeur général, Daniel Boucher. «Et les réactions qu'on a eues de la communauté sont favorables.»



Archives La Liberté

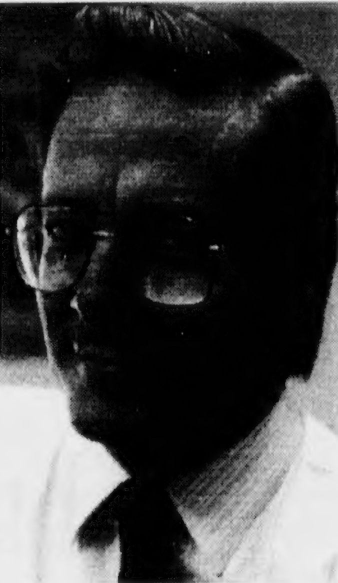
Daniel Boucher.

S. L.

Tribune *libre*

La SFM et les tribunaux: une manœuvre mal avisée

Roger Turenne



C'est avec la plus grande consternation que j'ai appris l'intention de la Société franco-manitobaine (SFM) d'intenter une poursuite devant les tribunaux pour «vérifier la portée de la politique des services en français du gouvernement provincial». Je comprends les frustrations de ses dirigeants de voir l'application de cette politique piétiner éternellement. Moi aussi, j'aurais été fier de voir ma voiture immatriculée en «Bienvenue!». Or le fait de se sentir frustré n'est pas un prétexte suffisant pour aller devant les tribunaux, surtout si la démarche a très peu de chances de réussir. Au contraire, la SFM a beaucoup plus de chances de causer un revers pour la communauté franco-manitobaine, pour les raisons qui suivent.

D'abord nul besoin d'aller à nouveau devant les tribunaux pour connaître la portée des obligations du gouvernement en matière de services. En tant que principal architecte de la politique gouvernementale, tant sous l'administration Pawley que Filmon, j'ai dû longuement analyser les jugements des tribunaux pour mesurer cette portée. Je vous épargne les détails de cette analyse sauf pour rappeler que la contravention unilingue de Roger Bilodeau a été jugée acceptable par la cour suprême en 1985. De plus, les tribunaux canadiens se sont toujours montrés extrêmement réticents à dire aux gouvernements comment administrer le menu détail de leur politique. Ce ne sont pas les avocats de la SFM, aussi brillants soient-ils, qui vont changer cet état de chose.

La politique des services en français du gouvernement manitobain tire son existence d'une directive administrative qu'il peut modifier à tout moment. C'est fort dommage (et j'en ai personnellement beaucoup souffert à l'époque où je devais administrer cette politique – la frustration, je connais) mais cet état de fait a été déterminé par les tristes événements entourant la crise linguistique de 1983-1984. Les déclarations attribuées à madame Courcelles par *La Liberté* du 14 février dernier, ainsi que l'éditorial de *La Liberté*, démontrent une profonde méconnaissance du contexte juridique, historique et politique de cette question.

Quel sera l'aboutissement probable de la démarche de la SFM? Ceci : elle fixera l'attention du grand public sur la question des services en français, puis le tribunal tranchera. Je ne voudrais pas être à la place de mon successeur, Edmond LaBossière, le jour où ce tribunal dira clairement que le gouvernement n'a aucune obligation formelle d'offrir des services en français. Dans le contexte extrêmement polarisé qui prévaut aujourd'hui sur les questions linguistiques, le gouvernement se trouvera alors sujet à de très fortes pressions pour réduire les services (déjà inadéquats) dont nous jouissons. Ceux qui n'ont pas voulu d'un «Bienvenue» résisteront-ils au «Pourquoi faites-vous cela? Vous n'y êtes pas obligés!» Poser la question, c'est y répondre.

Au moins, nous saurons à quoi nous en tenir diront certains. Oui, en effet! Faisons tout sauter la barque pour se donner une satisfaction momentanée!

Gardons le sens de la perspective: ce n'est pas l'existence de services gouvernementaux bilingues, bâclés ou pas, qui ont grand impact sur l'évolution et la croissance de notre communauté. Il s'agit là d'une question plus symbolique que réelle. Ce qui importe, ce sont des institutions francophones fortes telle la DSFM, le Centre culturel, le Collège universitaire, le Centre du patrimoine, nos médias, etc. Pour garder ces institutions en santé avec une population qui ne compte que 3% de la province, il nous faut évoluer dans un contexte réceptif et tolérant. La polarisation linguistique est toujours catastrophique pour les minorités. Sauf pour la malheureuse exception du «Oui» en 1980, la SFM a toujours compris cette réalité et a agi en conséquence. Et maintenant?

Au conseil de la SFM, je dis que le geste que vous êtes sur le point de commettre – aussi justifié soit-il sur le plan émotionnel – risque de causer un tort irréparable à notre communauté. Prenez votre courage à deux mains, maîtrisez votre frustration, et arrêtez la démarche avant qu'il ne soit trop tard!

Budget fédéral 1997

Ça sent les élections

C'est avec un soupir de soulagement que les Canadiens ont accueilli le budget fédéral déposé le 18 février par le ministre des Finances, Paul Martin.

Contrairement aux trois budgets précédents du gouvernement libéral, le budget 1997 ne contient aucune nouvelle réduction des dépenses de programmes, ni aucune nouvelle hausse des taxes et de l'impôt des particuliers. Il n'est d'ailleurs pas question pour le ministre de sabrer davantage dans les programmes. «L'époque des coupures tire à sa fin», confirme Paul Martin.

Il s'agit d'un budget «très équilibré», indique le député de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, très près, dit-il, de ce qui est ressorti des consultations pré-budgétaires tenues dans l'Ouest en juin dernier.

«Ça me surprendrait que les Canadiens ne l'acceptent pas, ajoute-t-il. Premièrement, il n'y a pas de hausses d'impôts, deuxièmement on continue la lutte au déficit, troisièmement on a ciblé des groupes qui ont besoin d'aide comme les enfants et quatrièmement les domaines de la recherche et du développement ainsi que la santé vont recevoir des fonds supplémentaires.»

Réduire le déficit

Le déficit pour l'année 1996-1997, qui devait être de 24,3 milliards $, ne dépassera finalement pas les 19 milliards $. Paul Martin prévoit que son déficit sera de 17 milliards $ en 1997-1998 et de 9 milliards $ en 1998-1999. Le Canada n'aura alors plus à emprunter sur les marchés financiers pour financer ses programmes ou payer l'intérêt de sa dette. Le déficit représentera alors 1 % du Produit intérieur brut.

«Cependant, indique Ronald Duhamel, même si on a réussi à baisser le déficit, on a encore un gros problème. Dix neuf milliards $ de déficit, ça veut encore dire que le gouvernement dépense 750 $ de plus par personne que ce qu'il reçoit. On n'a pas une grande marge de manœuvre!»

En 1997-1998, les recettes devraient s'élever à 137,8 milliards $ et les dépenses de programmes à 105,8 milliards $. Les recettes passeront ensuite à 144 milliards $ en 1998-1999 alors que les dépenses seront ramenées à 103,5 milliards $. Le gouvernement prévoit toutefois devoir payer environ 46 milliards $ par année, uniquement pour couvrir les frais de son immense dette publique de 600 milliards $.

«Les libéraux ont pris le pouvoir en promettant de remplacer la TPS et de créer de l'emploi, rappelle l'économiste manitobain Raymond Clément. Ils ne l'ont pas fait et ça restera toujours une tache sur leur gouvernement. Mais l'objectif premier de Paul Martin est de s'attaquer au déficit et à la dette. Les marchés internationaux ne lui permettraient pas de s'arrêter maintenant. Ce qui est malheureux, c'est que ça set fait sur le dos des pauvres.»

Comme l'indique le professeur d'économie au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), les Canadiens ont affaire cette année à un budget pré-électoral, dépourvu de hausse d'impôts et de coupures de programmes. «Mais on va sentir cette année l'effet des coupures annoncées dans les années passées.»

En effet, les mesures budgétaires adoptées dans les trois budgets précédents entraîneront l'élimination de 55 000 postes au sein de la fonction publique fédérale. Le Manitoba encaisse depuis quelques années des coupures importantes dans les transferts du fédéral dans les domaines de la santé et de l'éducation, rappelle Raymond Clément. «Air Canada et le CN ont été privatisés et nous avons subi des coupures importantes au CUSB et à Radio-Canada», indique-t-il.

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada déplore d'ailleurs le maintien des coupures (annoncées lors des budgets précédents) relatives à Radio-Canada et au Programme d'appui aux langues officielles.

Depuis 1992, rappelle la FCFA, les organismes et institutions francophones ainsi que le Programme de langues officielles en enseignement ont vu leur financement réduit de plus de 25 %. «Une fois de plus, indique le président de la FCFA, Jacques Michaud, le gouvernement nous prouve que leurs beaux engagements à notre égard ne sont pas plus que de belles paroles.»

Une aide aux pauvres...

Le ministre des Finances annonce des réductions sélectives pour certains groupes de la société. Une somme de 50 millions $ sera dépensée en 1997-1998 pour venir en aide aux personnes à faible revenu qui désirent rénover leur logement. Le gouvernement cible avec ce programme les personnes âgées, les personnes qui vivent dans des localités isolées ou dans des réserves indiennes de même que les victimes de violence familiale.

Le ministre Martin propose également d'investir l'équivalent de 6 milliards $ par année (à compter de juillet 1998) dans une nouvelle prestation pour enfants de familles dont le revenu ne dépasse pas 20 921 $. À l'heure actuelle, la prestation fiscale de base pour un enfant est de 1 020 $ par an. Les changements proposés porteraient cette somme à 1 625 $ par an.

...aux étudiants...

Le crédit pour les frais de scolarité s'appliquera aussi aux frais accessoires obligatoires (le matériel pédagogique par exemple) qui sont imposés par les établissements d'enseignement supérieur. Le crédit ne s'appliquera cependant pas aux cotisations imposées par les associations étudiantes. Les crédits pour études supérieures doubleront sur deux ans. Les étudiants ou leurs parents pourront également reporter les crédits inutilisés.

Les étudiants auront aussi plus de temps pour rembourser leurs prêts. La période de grâce, qui était de 18 mois, passera à 30 mois. Les intérêts que les étudiants auraient été tenus de payer durant cette période supplémentaire seront payés par le gouvernement.

...aux parents...

Les parents, qui cotisent à un Régime enregistré d'épargne études (Reéé) dans le but de financer les études de leurs enfants, auront droit à un coup de main. Le plafond annuel de cotisation sera doublé et porté de 2 000 $ à 4 000 $. Les parents pourront aussi transférer les fonds inutilisés d'un Reéé dans leur Régime enregistré d'épargne retraite.

...et aux personnes handicapées

Les personnes handicapées recevront un petit coup de pouce d'Ottawa par le biais d'un nouveau crédit d'impôt remboursable, pour couvrir les frais médicaux élevés de ceux qui tirent un faible revenu d'un travail. La liste des dépenses donnant droit à un crédit d'impôt pour frais médicaux sera élargie et comprendra, par exemple, les frais d'un interprète gestuel ou les frais de déménagement dans un logement accessible. Le budget prévoit aussi la création d'un Fonds d'intégration de 30 millions $ sur trois ans pour aider les handicapés à s'intégrer à la vie économique de leur milieu et accéder à une plus grande indépendance.

Enfin, le gouvernement donne suite en partie au rapport du Forum national sur la santé et annonce qu'il dépensera 300 millions $ pour améliorer la prestation des soins de santé. De cette somme, 150 millions $ serviront aux provinces qui désirent lancer des projets-pilotes, par exemple en soins à domicile ou en assurance-médicaments, 50 millions $ à un Système canadien d'information sur la santé et 100 million $ pour l'aide à la santé des enfants, ce qui comprend la création d'un programme canadien de nutrition prénatale.

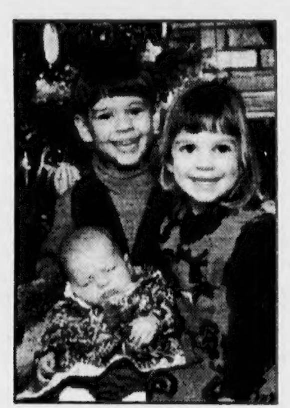
Anie CLOUTIER et Yves LUSIGNAN (APF)

Quelques chiffres

- Augmentation de 50 millions $ du budget de la Société du crédit agricole.
- Possibilité d'élargir les programmes de prêt aux agriculteurs.
- Création d'une Fondation canadienne pour l'innovation dotée d'un budget initial de 800 millions $. Cet organisme indépendant du gouvernement pourra dépenser environ 180 millions $ par année pour les infrastructures.
- 15 millions $ sur trois ans à la Commission canadienne du tourisme pour faire la promotion du Canada à l'étranger.
- 50 millions $ pour permettre à la Banque de développement du Canada de financer l'infrastructure touristique dans le secteur privé.

Y. L. (APF)

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Joël Lussier. Je vous présente mes deux sœurs Mélanie née le 22 juin 1994 et Brigitte née le 20 octobre 1996.

Nos parents sont Daniel et Lisette (Marion) Lussier.

Nos grands-parents sont Lucien et Germaine Lussier et Antoinette Marion.

Un gros allô à nos parrains et marraines Pierre Lussier et Jacinthe Shand (Mélanie) et Nicole et Léonard Daman (Brigitte).

Relance possible du programme d'infrastructure

Beaucoup de projets dans les villages

C'est confirmé: le gouvernement fédéral dépensera 425 millions $ au Manitoba pour le programme d'infrastructure. Qu'ont retiré les communautés francophones de ce programme à ce jour?

La caserne de pompiers de Lorette, le remplacement du système d'égouts de Saint-Pierre-Jolys et l'aréna de Saint-Malo sont tous des projets qui pourraient bénéficier de la relance du programme d'infrastructure Canada-Manitoba.

Ce programme de 204 millions $ a permis, à ce jour, la réalisation de près de 230 projets d'infrastructure et pourrait bien être renouvelé cette année, espère le ministre des Finances du Manitoba, Eric Stefanson.

Principalement dédié à la rénovation et l'amélioration des routes, ponts, systèmes d'aqueduc et d'égouts, le programme favorise également l'implantation de réseaux inforoute, la valorisation des arts et de culture, les installations communautaires et d'éducation.

Une caserne pour Taché

En 1994, la municipalité rurale de Taché a reçu 580 000 $ pour la création d'un site d'enfouissement des déchets, projet qui n'a toujours pas été complété, explique l'administrateur de la Municipalité, Ernest Lajoie. «On a aussi reçu 250 000 $ pour l'agrandissement du système d'égouts et l'ajout d'une cellule au bassin d'épuration des eaux de Landmark», indique-t-il. Un troisième projet, l'amélioration du chemin menant à la municipalité de Ritchot, a été mis de côté par les conseillers et les 145 000 $ alloués au projet ont été redirigés vers la lagune de Lorette.

Cette année, explique Ernest Lajoie, la municipalité rurale de Taché entend construire une caserne de pompiers suivie l'an prochain d'un nouvel entrepôt pour l'équipement de la Municipalité. «C'est quelque chose qu'on aimerait bien voir financer par le programme d'infrastructure, avoue-t-il. On ne manque jamais de projets! On pourrait aussi, par exemple, asphalter les rues de Landmark qui sont présentement en gravelle.»

Saint-Pierre-Jolys a déjà reçu pour près de 140 000 $ pour refaire l'asphalte, améliorer le système de pompage des eaux usées, construire un puits pour la caserne de pompiers et améliorer la digue de la lagune. «Un projet majeur qu'on avait soumis la première fois, mais qui n'a pas été accepté, est la réfection du système d'égouts de Saint-Pierre, explique Rita Bazin. Les tuyaux sont rouillés par endroits et on estime à 500 000 $ le coût des rénovations. On demandait un gros montant. C'est peut-être pour ça qu'on ne l'a pas eu?»

Montcalm préfère attendre

À la municipalité rurale de Montcalm, on attend de voir si le projet sera réellement ramené cette année avant de mettre sur papier les projets qui pourraient être subventionnés. La Municipalité a reçu 100 000 $ du premier programme d'infrastructures pour asphalter les rues de Letellier. «On a aussi reçu 125 000 $ pour construire un grand entrepôt ultra-moderne au sud de Saint-Jean-Baptiste pour la machinerie de la Municipalité», précise Michel Duval. Le nouvel entrepôt remplace les deux anciens de Saint-Jean-Baptiste et de Letellier «ce qui nous permet d'économiser sur l'électricité et le chauffage», ajoute-t-il.

C'est également grâce au programme d'infrastructure que la rue Jobin de Saint-Claude a pu être pavée. 105 000 $ ont été alloués au projet. «Mais si le programme revient cette année, indique Simone Dupasquier, on aimerait recevoir un octroi de 100 000 $ pour la construction d'une nouvelle caserne.» Le village, explique-t-elle, a déjà recueilli plus de 55 000 $ pour sa construction, «mais le financement ne va pas aussi vite qu'on l'aimerait», ajoute Simone Dupasquier.

Archives La Liberté

Ernest Lajoie: On ne manque jamais de projets!

L'administratrice reste cependant sceptique: «Dans le passé, le programme a allégé ses critères de sélection pour inclure toute une gamme de projets. Je me demande s'ils vont être plus stricts ce coup-ci et accepter seulement les projets de rénovation de rues et d'égouts. Dans ce cas, on n'aurait pas d'argent pour la caserne de pompiers.»

DeSalaberry: Faut pas manquer notre coup!

Dans la municipalité rurale de DeSalaberry, on se promet «de ne pas manquer notre coup cette fois», lance Ron Musik. La Municipalité, explique-t-il, s'en était tenue aux projets d'infrastructure. «On a su plus tard que presque tous les projets étaient acceptés, alors cette fois-ci, on va aller chercher tout ce qu'on peut!»

Parmi les projets mis de l'avant figurent la rénovation de l'aréna et le système d'aqueduc de Saint-Malo. «Et nos conseillers travaillent à trouver d'autres idées», lance-t-il.

Anie CLOUTIER

Entente avec Winnipeg

La Chambre de commerce dans l'Hôtel de ville

La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, Rue principale et d'autres organismes comme la nouvelle Association des commerçants du boulevard Provencher pourront avoir leurs locaux dans le sous-sol de l'édifice de l'ancien Hôtel de ville de Saint-Boniface, à l'angle de Provencher et de Langevin.

«On a conclu une entente avec la Ville, explique le président de la Chambre de commerce, David Dandeneau. Winnipeg avait déjà évalué à environ 60 000 $ le coût des travaux de rénovation du sous-sol. On leur a dit: on va faire les travaux et en échange on aura une occupation gratuite du sous-sol pendant un temps équivalant à la valeur des travaux», ce qui totalise une dizaine d'années.

1 000 pi² à rénover

L'Association des résidants de Saint-Boniface, Entreprise Saint-Boniface et d'autres organismes pourraient y avoir des locaux s'ils le désirent. La Chambre de commerce prévoit organiser une corvée de rénovation au printemps. «Quand on dit à Winnipeg qu'on veut que Saint-Boniface soit comme une ville dans une ville, c'est un peu ce genre de projets qu'on veut faire. On veut rapatrier des initiatives ici, on pense même à avoir un maire adjoint honorifique pour Saint-Boniface, par exemple.»

Le conseiller de Saint-Boniface à Winnipeg, Daniel Vandal, «qui nous a aidés dans ce projet», a d'ailleurs lui aussi ouvert un bureau dans cet édifice en décembre dernier, pour être plus près des gens qu'il dessert.

Bientôt une corporation Riel?

Par ailleurs, les francophones de la ville engagés dans des initiatives de développement économique pourraient bénéficier bientôt de l'aide d'un nouvel organisme. La Chambre de commerce et Entreprise Saint-Boniface travaillent à la mise sur pied d'une Corporation de développement économique Riel, dont le champ d'action s'étendrait au territoire couvert par le district de Riel.

La Chambre de commerce, explique David Dadeneau, a un budget de développement économique de 154 000 $ tandis que le budget de la Chambre comme tel est de 32 000 $. «Jusqu'ici, on s'est occupé des deux mandats, mais il serait temps que la Chambre se concentre sur son mandat premier, qui est d'établir des alliances stratégiques pour ses membres.» La nouvelle corporation pourrait voir le jour en juin, lors de l'assemblée annuelle de la Chambre de commerce.

Sylviane LANTHIER

Villa Youville Inc./Hôpital Sainte-Anne

sont à la recherche d'un(e)

directeur(trice) général(e)

Les établissements

La Villa Youville est un établissement de soins prolongés de 66 lits qui a pour but d'offrir des services de haute qualité aux personnes âgées dans le besoin. La Villa est désignée francophone par le ministre de la Santé.

L'hôpital Sainte-Anne offre des services de santé aiguës tels que la médecine, chirurgie, obstétrique, urgence, diagnostiques, ambulance et plus à une population essentiellement bilingue. L'hôpital est désignée établissement bilingue par le ministre de la Santé. Les deux établissements sont agrées avec le conseil canadien d'agrément.

Le poste

Le(la) directeur(trice) est responsable du fonctionnement entier des deux établissements, est responsable de la planification en conjonction avec les conseils d'administration, gère les finances de façon responsable d'après les politiques établies par les conseils.

Compétences requises

Le(la) candidat(e) idéal(e) possède un diplôme professionnel dans le domaine de la santé, de l'expérience administrative, des relations humaines et des habiletés de communication supérieures, une approche innovative et progressive, et démontre une capacité à s'exprimer en français et en anglais.

Les candidats intéressés à postuler sont invités à soumettre leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae **avant le 7 mars 1997** à:

Dr Paul de Moissac
Président, Conseil d'administration
Villa Youville Inc.
208, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1C9

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49

Apprendre et grandir ensemble

Agent.e de prélèvement de fonds

Suite à l'obtention d'un numéro d'œuvre de bienfaisance, la DSFM est à la recherche d'une personne pour mettre sur pied un structure de prélèvement de fonds privés dans le but de supplémenter les revenus divisionnaires et servir à financer des projets ponctuels dans les écoles et la Division.

C'est un poste à temps partiel et à terme. L'honoraire est à négocier. La personne entrera en fonction le plus tôt possible suite à l'embauche.

Les personnes intéressées enverront leur demande avant le 28 février 1997 à :

Monsieur Alexis Bertrand, directeur du personnel
Division scolaire franco-manitobaine
485, chemin Dawson
Case postale 204
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: (204) 878-9399 Télécopieur: (204) 878-9407

Le Conseil jeunesse provincial

CJP

est à la recherche d'un(e)

Coordonnateur(trice) des Jeux francophones de l'Ouest

Le CJP est à la recherche d'une personne dynamique, créative et motivée pour coordonner les Jeux francophones de l'Ouest qui auront lieu à Saint-Boniface du 27 au 30 juin 1997. Cette personne aura à travailler avec un comité organisateur et six sous-comités. Elle sera appuyée par un coordonnateur en place depuis le mois de novembre et le personnel du CJP.

Qualités recherchées:

- bonne maîtrise du français et de l'anglais;
- capacité à travailler en équipe avec des bénévoles;
- préférablement de l'expérience en coordination/gestion de projets;
- esprits dynamique, créatif et motivé.

Salaire: à négocier

Entrée en fonction: immédiatement

En vertu du programme d'emploi, le(la) candidat(e) doit être présentement sans emploi ou posséder un formulaire de demande de prestation d'assurance chômage ayant été émis en 1994 ou après ou une réclamation parentale ou de maternité ayant été émise en 1991 ou après.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae dès que possible au soin du:

Conseil jeunesse provincial
a/s Comité organisateur des Jeux francophones de l'Ouest 1997
383, boulevard Provencher, bureau 300A
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone: 237-8947
Télécopieur: 237-5076

Les deuxième Jeux Francophones de l'Ouest seront présentés du 27 au 30 juin 1997 à Saint-Boniface. Ces jeux regrouperont plus de 300 jeunes athlètes francophones âgés de 13 à 18 ans. Ils (elles) prendront part à des compétitions de volleyball, de badminton et d'athlétisme. Au-delà des événements sportifs, les athlètes auront droit à une programmation culturelle variée. Cette programmation comprendra des cérémonies d'ouverture de grande envergure, un spectacle de jeunes ensembles musicaux des quatres provinces de l'Ouest, un Gala de remise de prix, une soirée dansante pour tous et bien d'autres activités loisirs.

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49

Apprendre et grandir ensemble

Le secteur Services aux élèves est à la recherche d'un chercheur ou d'une chercheuse pour la préparation d'un programme de tourisme dans quatre écoles secondaires.

Il s'agit d'un contrat de six à huit semaines. L'entrée en fonction se fera le 3 mars 1997. Le.la candidat.e devra posséder son certificat d'enseignement ainsi que de l'expérience en rédaction et en traduction afin d'élaborer le programme scolaire.

La personne choisie devra faire preuve d'entregent et maîtriser le français et l'anglais tant à l'oral qu'à l'écrit.

Les personnes intéressées enverront leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 26 février 1997 à :

Monsieur Alexis Bertrand, directeur du personnel
Division scolaire franco-manitobaine
485, chemin Dawson
Case postale 204
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: (204) 878-9399 Télécopieur: (204) 878-9407



L'HÔPITAL GÉNÉRAL SAINT-BONIFACE

recherche des candidates ou des candidats aux postes suivants :

Infirmières ou infirmiers diplômé(e)s (E6–Gériatrie)

- doit posséder de l'expérience acquise récemment dans le domaine des soins gériatriques actifs ou de la réadaptation gériatrique;
- doit pouvoir s'exprimer en français.

Postes vacants pour les quarts de jour et de soir ainsi que pour les quarts de jour et de nuit.

Aides-infirmières ou aides-infirmiers (E6–Gériatrie)

- doit avoir suivi le cours d'aide en soins de santé ou avoir acquis six (6) mois d'expérience à titre d'aide-infirmier ou d'aide-infirmière dans une unité de soins infirmiers;
- doit pouvoir s'exprimer en français.

Postes vacants pour les quarts de jour, de soir et de nuit.

Les personnes intéressées doivent poser leur candidature par écrit en envoyant leur curriculum vitae **au plus tard le 26 février 1997** à l'adresse suivante :

Agente de dotation en ressources humaines
Hôpital général Saint-Boniface
409, avenue Taché
Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6
N° de télécopieur : (204) 235-3695

LISTE D'ADMISSIBILITÉ POUR CONTRACTUELS CHARGÉS DE L'ÉLABORATION DE TESTS

Contrat à temps partiel
• Éducation et formation professionnelle du Manitoba, Winnipeg
• Concours nº: 16139 • Échelle de salaire: Correspond aux qualifications et aux années d'expérience
• Date de clôture: le 7 mars 1997

Qualités requises: Les candidats qualifiés doivent détenir un brevet d'enseignement avec au moins trois ans d'expérience connexe dans la matière en question. Ces personnes devront démontrer qu'elles sont en mesure de respecter les dates d'échéance et de bien travailler en équipe. Il est essentiel de pouvoir remettre des travaux sous forme électronique aussi bien qu'imprimée. L'expérience d'élaboration de tests provinciaux est un atout.

Les candidats devront pouvoir fournir des échantillons de leurs travaux sur demande.

Fonctions: Éducation et Formation professionnelle Manitoba est à la recherche d'éducateurs chevronnés dans les domaines suivants, qui travailleront à contrat pour développer:

- **examens provinciaux de secondaire 4 en Mathematics/Mathématiques; et**
- **examens provinciaux de secondaire 4 en «English Language Arts».**

Veuillez faire parvenir votre demande à l'adresse suivante:

Éducation et formation professionnelle du Manitoba
Direction des ressources humaines
1181, avenue Portage, bureau 404
Winnipeg (MB) R3G 0T3
Télécopieur: (204) 948-2193

Nous tenons compte du Programme d'action positive dans notre sélection et invitons les personnes qui présentent leur candidature à indiquer si elles appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

Recyclez ce journal!

CN – WINNIPEG
EMPLOIS PERMANENTS POUR CINQ TECHNICIENS QUALIFIÉS

Service: Signalisation et Communications
Emplacement: Centre de réparation électronique
C.P. 1620 – Succ. Main
821, Boulevard Lagimodière
Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z6

Horaire et salaire: 3 postes de jour et 2 d'après-midi
Semaine de 40 heures à 21,37 $
Taux initial: 18,16 $

Qualification: Deux années de formation en électronique ou formation équivalente avec expérience dans l'entretien d'une grande variété de matériel ferroviaire, notamment les radio VHF-UHF, unités de queue de train, détecteurs de boîtes chaudes, CCC, voix et données, épreuve technique requise.

Tâches: Faire la recherche des pannes et la réparation de tout le matériel jusqu'au niveau des composants. Outils et matériel d'essai fournis par le CN.

Le CN, qui souscrit aux principes de l'équité en emploi, encourage tous les membres du personnel qualifiés à présenter leur candidature.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse ci-dessus, aux soins de A. Sum au plus tard le 27 Février 1997.



CANADIEN NATIONAL



La Commission canadienne du blé

La Division des services ruraux offre un large éventail de programmes et de services à l'intention des agriculteurs de l'Ouest canadien, notamment la contractualisation des livraisons et les paiements qui en découlent ainsi que l'administration du programme de paiement anticipés. La Division des services ruraux offre la possibilité d'emploi suivante:

Analyste de Systèmes

Sous l'autorité du directeur des systèmes informatiques, Division des services ruraux, le titulaire sera appelé à collaborer à l'analyse et à la mise au point de systèmes informatiques servant à soutenir les activités des services ruraux, soit de façon autonome ou en collaboration avec la Division de la technologie de l'information.

Les candidats doivent détenir un diplôme ou un certificat en analyse ou en programmation décerné par un collège communautaire ou posséder une expérience équivalente dans un domaine connexe. Ils doivent avoir une connaissance suffisante de l'analyse fonctionnelle, de la conception et de la programmation des ordinateurs centraux et personnels, particulièrement aux fins de l'utilisation finale. Les candidats doivent bien comprendre les procédés fonctionnels se rapportant au secteur céréalier ainsi que les opérations rurales. Ils doivent en outre posséder des aptitudes en matière de communication (orale et écrite), ainsi que sur le plan analytique et organisationnel. La langue de travail est l'anglais.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur candidature par écrit, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références, **au plus tard le vendredi 7 mars 1997.**

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
CP 816, succursale Main
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P5

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JEAN JOSEPH DU BOURG, du village de Saint-Claude, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être envoyées au soussigné au 444, avenue St-Mary, 9e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5, à l'attention de Maître Alain L.J. Laurencelle (dossier 27395-1), au plus tard le 19e jour de mars 1997.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour de février 1997.

TAYLOR MCCAFFREY
AVOCATS & NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Tél.: 988-0304

South Eastman Health - Santé Sud-Est inc.
Office régional de la santé

Première assemblée publique annuelle

Le lundi 24 février 1997
à 19 h 30
à l'école secondaire régionale de Steinbach.

Orateur principal:
M. John Borody, d.-g.
Moose Jaw Thunder Creek Health District.

Rapport sur la réforme régionale de la santé:
Une expérience de la Saskatchewan.

Présentation des réalisations et du plan d'affaires de Santé Sud-Est inc.

Période de questions.



La Commission canadienne du blé

Conseiller, Groupe chargé de la politique générale

La Commission canadienne du blé (CCB), office de commercialisation de céréales d'envergure internationale, cherche à combler le poste de conseiller au sein du Groupe chargé de la politique générale. Sous l'autorité du directeur de ce Groupe, le titulaire effectuera l'analyse d'un large éventail de questions d'ordre politique et opérationnel. Il représentera la Commission canadienne du blé à l'occasion d'assemblées du gouvernement et de l'industrie et sera appelé à prononcer des allocutions lors de forums. Le titulaire sera également chargé d'indiquer la voie à suivre concernant l'élaboration de politiques et la planification.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de maîtrise, préférablement en sciences économiques ou en économie agricole, et posséder une grande connaissance pratique des questions liées aux politiques et à la mise en marché en agriculture, tant à l'échelon national qu'international. Les candidats doivent par ailleurs connaître parfaitement les théories économiques et les méthodes de recherche, et pouvoir bien communiquer oralement et par écrit. Le candidat retenu devra posséder de fortes compétences dans la résolution de problèmes conceptuels et connaître l'utilisation des logiciels fonctionnant sur ordinateur personnel. La langue de travail est l'anglais.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur demande par écrit, **au plus tard le 7 mars 1997**, en prenant soin de joindre leur curriculum vitæ, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références.

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
423, rue Main
C.P. 816, succ. Main
Winnipeg MB R3C 2P5

La Division scolaire Assiniboine Sud n° 3

est à la recherche d'un
professeur bilingue
(français et anglais)
pour le poste suivant en immersion jusqu'à la fin juin 1997:

Mathématiques et/ou sciences en Secondaire 1-2-3.

Veuillez faire parvenir votre demande écrite, accompagnée de votre curriculum vitae, à l'adresse suivante:

Monsieur Howard Holtman
Directeur général-adjoint
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6

AVIS IMPORTANT

Le nouvel annuaire régional **Eastern** a été récemment livré dans votre communauté.

Si vous n'avez pas reçu votre copie de l'annuaire, ou si vous avez besoin de copies supplémentaires, veuillez vous rendre à l'une des entreprises suivantes :

***Anola**	Lake Trail Convenience (no recycling)
Aubigny	Caisse Populaire de Ste. Agathe/ Aubigny Ltee.
Beausejour	Beausejour Home Hardware
***Bissett**	Bissett Post Office (no recycling)
Dugald	Dugald Convenience Store
Garson	Garson Grocery
Ile Des Chenes	Ile Des Chenes Motor Hotel
Kleefeld	Schellenberg Foods Ltd.
La Broquerie	La Broquerie Lumber
Lac Du Bonnet	Allan Holm Agencies
***Landmark**	Freedom Foods (no recycling)
Lorette	Lorette IGA
***Rennie**	Franny's (no recycling)
St. Adolphe	A & D Groceries
***St. George**	Caisse Populaire de St. George (no recycling)
St. Malo	Co-operative Industrielle de St. Malo
St. Pierre Jolys	Pharmacie St. Pierre Pharmacy
Ste. Agathe	La Caisse Populaire
Ste. Anne	C & E Video & Confectionary
Steinbach	Town Square Stationery

Veuillez soit déposer vos annuaires périmés à l'un des sites ci-dessus, ou contacter le dépôt de recyclage dans votre coin.

Pour plus de renseignements, veuillez composer, à frais virés, le 941-7681 (à Winnipeg). Pour un service en français, veuillez composer le 1-800-255-6687.

*pas de recyclage





Festival du Voyageur

Une édition populaire

Les donnés préliminaires concernant la participation du public au Festival du Voyageur indiquent que la 28e édition de cet événement annuel a été un franc succès.

«Les policiers évaluent à 30 000 personnes la foule qui s'est rendue au Grand Rendez-vous sur le boulevard, mentionne le directeur général du Festival, Normand Gousseau. L'an dernier, 20 000 personnes avaient participé.»

Mère Nature étant également au rendez-vous, le Festival commençait bien pour ses organisateurs. «On a enregistré 13 000 entrées au parc du Voyageur pendant la première fin de semaine, précise Normand Gousseau, alors qu'il y en avait eu 7 200 l'an dernier. Cette première semaine a créé un momentum et il y a eu une bonne participation partout pendant tout le reste de la semaine.»

De relais en Télé-Relais, de déjeuners aux crêpes en spectacles de fin de soirée, la population a donc répondu à l'appel. Et le Festival n'a enregistré qu'un seul incident malheureux: le vol de marchandises souvenirs dans le poste Pambian, pendant que les deux gardes de sécurité s'étaient éloignés au même moment pour prendre un café.

«Au niveau artistique, ç'a aussi été une bonne année, signale Normand Gousseau. On a fait plusieurs découvertes, avec les groupes Barachois, Il Saisons et Saüd et les Fous du Roy.»

Depuis quelques années, le Festival encourage la vente de forfaits et tente d'attirer des groupes de touristes venus d'un peu partout au Manitoba, d'autres provinces ou encore des États-Unis. «On a eu des autobus de la région de la Montagne, mais on a eu moins de chance du côté des États-Unis, explique le directeur. Avec toute la neige et le mauvais temps qu'ils ont eus en décembre et en janvier, la route Interstate 29 a été fermée si souvent que les compagnies ont préféré annuler leurs réservations.» Mais le Festival, dit-il, continuera de travailler pour attirer la «clientèle internationale». Déjà, environ 23 % des festivaliers viennent du Manitoba (hors de Winnipeg), tandis que 7,5 % proviennent des autres provinces et 2,5 %, de l'étranger. «Les Européens sont attirés par le volet amérindien et la traite des fourrures», explique Normand Gousseau.

Les organisateurs savent aussi que sur l'ensemble des festivaliers, environ 20 % de la clientèle se compose de nouveau-venus. «Quand on fait des sondages, 89 % des gens disent vouloir revenir l'an prochain. Avec l'ajout des nouveaux, ça signifie qu'en théorie, on a une augmentation de clientèle de 11 % par an. Ça ne veut pas dire que ce sera autant dans la réalité, mais c'est une donnée intéressante.»

Les organiateurs se sont aussi aperçus que «les gens viennent de plus en plus en famille» et c'est en bonne partie pour plaire à cette clientèle que le parc du Voyageur s'est fait plus attrayant pour les enfants. «Avec les activités au fort Gibraltar et dans le parc, on voit des familles qui peuvent maintenant passer une journée complète au parc en ayant toujours des choses à faire ou à voir. On se rend aussi compte que les gens profitent davantage de leur macaron: ils visitent plus de sites qu'auparavant.»

Les organisateurs sauront d'ici deux semaines combien de personnes on acheté un macaron cette année (on en fait faire 46 000) et on saura en avril quel est le bilan financier de la 28e édition.

Sylviane LANTHIER

Les Reérs autogérés

«Reér a» bien qui «Reér a» le dernier

Vous avez l'impression de ne pas avoir le contrôle de vos finances? Vous aimeriez gérer vous-même vos placements de retraite, mais vous n'êtes pas un requin de la finance? Les Reérs autogérés sont peut-être la solution qu'il vous faut.

Comme son nom l'indique, le Régime enregistré d'épargne retraite (Reér) autogéré laisse une plus grande marge de manœuvre à l'épargnant que les fonds communs de placements conventionnels. Le maximum déductible reste le même que dans les autres Reérs, mais l'épargnant peut, au sein d'un même Reér, choisir entre une large gamme d'obligations d'épargne, fonds mutuels, certificats de rendement garantie et d'actions de compagnies nationales ou étrangères. Il réussit donc à diversifier son portefeuille, sans pour autant multiplier les régimes enregistrés et les institutions financières avec lesquelles il fait affaire.

Trouver un conseiller

Mais l'épargnant n'est pas pour autant laissé à lui-même. En effet, Les Reérs autogérés ne sont disponibles que par l'intermédiaire de conseillers financiers. Et trouver un bon conseiller, c'est comme trouver un bon médecin. «Il faut établir une relation de confiance avec le client», indique l'aviseur financier en assurances et en investissements, Marcel Lécuyer.

L'épargnant a aussi intérêt à magasiner son conseiller, car qui dit conseils professionnels, dit aussi frais administratifs. Ces frais varient selon les institutions, mais se situent généralement entre 80 $ et 140 $ par an. À noter que certaines institutions financières proposent des Reérs autogérés sans frais annuels, mais haussent en contre-partie les cotisations et autres frais bancaires.

«Ça vaut la peine de payer pour avoir des conseils professionnels, croit Marcel Lécuyer. Le conseiller fait le profil de l'épargnant: ses objectifs à court et à long terme; le niveau de risque qu'il est prêt à prendre. C'est en répondant à ces questions qu'il peut lui créer un portefeuille qui réponde à ses attentes.» Un bon conseiller, ajoute-t-il, suit le dossier de ses clients et les rencontre sur une base régulière.

Minimum 20 000 $

Parce qu'il bénéficie des conseils de professionnels et qu'il peut choisir entre une large gamme de produits financiers, le propriétaire d'un Reér autogéré enregistre généralement de meilleurs rendements qu'avec des fonds mutuels, indique Michelle Bradet-Tapper, conseiller financier chez Nesbitt/Burns, une filiale de la Banque de Montréal. «Mais compte tenu des frais d'administration, les Reérs autogérés ne sont véritablement rentables que pour ceux qui ont un minimum de 20 000 $ à investir», indique-t-elle.

Comme l'indique Marc Dureault, conseiller en placement chez Dominion Valeurs Mobilières, une filiale de la Banque Royale, bien que la popularité des Reérs autogérés soit à la hausse, seulement 5 % à 10 % des propriétaires de régimes enregistrés optent pour l'autogéré. «C'est que les gens ont peur des marchés financiers. Les Reérs autogérés, c'est pas pour ceux qui ont peur de fermer l'œil de la nuit. La Bourse, c'est plus volatile, mais ça rapporte de meilleurs taux.» Et puis, ajoute Marcel Lécuyer, «ce ne sont pas tous les investisseurs qui ont envie de se préoccuper de leurs Reérs».

Les Reérs autogérés, indique Marc Dureault, ont enregistré entre 10 % et 13 % d'intérêt l'an dernier contre 3 % à 4 % pour les placements garantis. Michelle Bradet-Tapper estime quant à elle que les Reérs autogérés ont des rendements de 2 % à 3 % supérieurs aux autres Reérs, «selon que les investisseurs sont conservateurs ou qu'ils aiment le risque».

Il faut rester calme

«Mon travail de conseiller, c'est de tenir la main de mes clients quand ils voient les actions de leurs compagnies chuter à la bourse. Une baisse à la bourse, c'est comme une vente à 50 % chez La Baie. Ce n'est certainement pas le temps de vendre, mais d'acheter!»

En effet, confirme Marcel Lécuyer, «ceux qui perdent leur chemise avec les actions sont ceux qui essayent d'être plus fin que le marché, de deviner où seront les bons placements dans les mois à venir. Ils lisent les journaux mais ne comprennent pas vraiment ce qu'ils font, alors ils vendent au mauvais moment.» La stratégie la plus efficace, croit-il, est de se composer un portefeuille équilibré, puis de ne pas s'en soucier le reste de l'année.

Anie CLOUTIER



Archives La Liberté

Marcel Lécuyer: ce ne sont pas tous les investisseurs qui ont envie de se préoccuper de leurs Reérs.

Confessionnalité des écoles et protection de la langue

Y a t-il un parallèle à faire entre le Québec et le Manitoba?

Dans les prochaines semaines, le gouvernement du Québec pourrait négocier avec le gouvernement fédéral des modifications à l'article 93 de la Loi constitutionnelle de 1867. Ces modifications permettraient au Québec de remplacer les commissions scolaires confessionnelles actuelles par des commissions scolaires linguistiques.

Ce projet, souhaité depuis des années par le monde de l'enseignement, est cependant contesté par Alliance Québec qui voit dans l'exclusion du Québec à l'article 93 une menace à la survie de la communauté anglophone de la province.

Comme l'explique Louise Accolas, attachée de presse à Québec du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Jacques Brassard, «un précédent a déjà été créé par Terre-Neuve». Elle fait par là référence à la modification constitutionnelle demandée par le gouvernement Tobin pour abolir les commissions scolaires confessionnelles.

Conscient des craintes de la communauté anglophone de la province, le gouvernement du Québec souligne que l'exclusion du Québec des alinéas 1 à 4 de l'article 93 de la Loi constitutionnelle de 1867 ne laissera pas un vide juridique quant aux droits linguistiques et religieux de la minorité de cette province.

Premièrement, affirme Louise Accolas, la Loi de l'instruction publique du Québec reprend les garanties sur les droits religieux et moraux de l'article 93. «Deuxièmement, même si le Québec ne reconnaît pas la Constitution de 1982, il a amendé sa Charte de la langue française pour reconnaître la décision des tribunaux sur les droits linguistiques de sa minorité.»

Pas juste où le nombre le justifie

Contrairement à l'article 23, sur lequel s'appuient les francophones hors Québec pour réclamer la gestion scolaire, la Charte de la langue française n'accorde pas la gestion scolaire aux anglophones seulement «là où le nombre le justifie», mais partout où il y a une volonté de la communauté, souligne Louise Accolas.

Mais le précédent juridique créé par Terre-Neuve et que souhaite suivre le Québec peut-il avoir des répercussions sur les droits linguistiques des Franco-Manitobains?

«Au Manitoba, ça fait longtemps qu'on a perdu le droit aux écoles confessionnelles en même temps que nos droits linguistiques, indique le directeur de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba, Guy Jourdain. Tandis qu'au Québec, le fait d'enlever la confessionnalité des écoles n'enlève pas les droits constitutionnels. On a vraiment affaire à deux poids, deux mesures.»

Cependant, ajoute le juriste, «sur le strict plan de la confessionnalité des écoles, si les anglophones perdent leurs droits, ça pourrait être un mauvais précédent pour les francophones hors Québec. Ça voudrait dire que les droits n'ont pas un caractère sacrosaint et qu'une province peut les modifier ou les enlever. Poussé à l'extrême, ça pourrait dire que le gouvernement du Manitoba pourrait nous enlever nos droits législatifs et judiciaires.»

C'est justement ce dernier point qui inquiète le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine, Georges Druwé. «Comment le fédéral peut-il changer la constitution sans le consentement des provinces et sans faire référence à la formule d'amendement constitutionnel? Ça voudrait dire que le Manitoba pourrait aussi demander des changements constitutionnels et ça, c'est dangereux pour les minorités.»

Le ministre Jacques Brassard doit rencontrer son homologue fédéral Stéphane Dion dans les semaines à venir. On saura alors si le gouvernement du Québec procédera avec sa demande.

Anie CLOUTIER

Nominations

Les Monnin à l'honneur

«Je vais être l'infirmière du triage à la salle d'urgence!», explique Alfred Monnin, qui vient d'être nommé examinateur provincial indépendant concernant les plaintes reliées à l'Accord sur le commerce intérieur.

Signé en 1994 par les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral, l'Accord sur le commerce intérieur garantit la libre-circulation des personnes, des biens et des services au Canada, dans le but de créer un marché national unifié.

Recevoir les plaintes

Chacune des provinces doit ainsi nommer un examinateur indépendant. «Personne n'a fait ce travail auparavant, lance Alfred Monnin. C'est tout nouveau. Mon rôle, ce sera d'entendre les demandes venant d'entreprises ou de particuliers qui estiment qu'une province a mis des entraves injustes à la vente de ses biens ou services. Si vous avez des navets à vendre en Ontario et si cette province vous impose des conditions impossibles, vous venez me voir.»

L'ancien juge en chef du Manitoba recevra donc ces plaintes et déterminera si elles sont fondées ou non. «Si je trouve qu'une plainte est fondée, je la transmets à l'échelon supérieur et c'est là qu'elle sera examinée. Mais si j'estime qu'un demandeur a tort, ma décision est sans appel.»

Mais son rôle, prévient-il, n'a rien à voir avec l'entente de libre-échange Canada-États-Unis-Mexique. «Ça ne concerne que le commerce intérieur au Canada, et si des disputes se produisent entre le Manitoba et une autre province, ça non plus ça ne me concerne pas.»

Un représentant francophone

Par ailleurs, le juge de la cour d'appel du Manitoba, Michel Monnin, a été nommé par le ministre de la Justice du gouvernement fédéral, Allan Rock, pour faire partie du comité consultatif du Manitoba pour les nominations à la magistrature fédérale. Michel Monnin est le seul francophone à ce comité. (1)

«Anciennement, rappelle le directeur de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM), Guy Jourdain, le fédéral nommait les juges à la cour du banc de la reine et à la cour d'appel sans procéder à des consultations. Certains disaient alors que ces nominations étaient souvent politiques.»

Pour couper court à ces allégations, le gouvernement fédéral a donc institué des comités consultatifs qui, dans chacune des provinces, voient à dresser une liste de candidats potentiels pour la magistrature.

«Les juristes francophones revendiquent depuis longtemps qu'il y ait des francophones sur ces comités consultatifs. De cette façon, il y a quelqu'un qui représente les intérêts des francophones et qui peut au moins s'assurer que parmi les candidats potentiels retenus se trouvent des personnes bilingues capables d'entendre des causes en français.»

L'AJEFM, rappelle Guy Jourdain, demande aussi depuis longtemps la nomination d'un juge bilingue à la division de la famille de la cour du banc de la reine.

Sylviane LANTHIER

(1) Les autres membres sont: Me Douglas Bedford, Me C. Krystin Dangerfield, Leo Ledohowski. Me Mona brown, Graham Dixon et June James.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ ***Paul Moquin*** sera au CCFM les 20 et 21 février à 21 h 15. Entrée gratuite (Renseignements: 233-8972). ❖ La ***fanfare des Forces armées*** canadiennes sera au conservatoire du parc Assiniboine le 23 février et le 2 mars à 13 h 30. (833-2500 poste 5266). ❖ L'organiste québécois ***Denis Bédard*** sera à l'église Knox United (400, rue Edmonton) le 23 février à 15 h. Admission: 15 $. ❖ L'Alliance manitobaine pour un théâtre populaire présente ***Marg Szkaluba (Pissy's Wife)*** du 5 au 15 mars à 20 h au Blue Note Cafe, 875, avenue Portage Admission: 15 $ (957-5425). ❖ Bach, Schuman et Mozart seront au programme de l'***Orchestre de chambre du Manitoba*** le 5 mars à 20 h dans l'église Westminster (745, avenue Westminster). Billets: 21 $, 19 $ et 12 $ (783-3333 ou 783-7377). ❖ ***Laurent Roy*** sera un des musiciens invités à la soirée gala des Jeux Pan américains le 11 mars à 18 h à la salle du Centenaire. Billets 99 $ (985-1999).

CINÉMA

❖ Le festival Freeze Frame présente: ***Le Ballon d'or*** le 23 février à 16 h; ***Hommage à Frédéric Back*** le 22 février à 13 h 30 au Centre des congrès de Winnipeg. Admission: 4 $. (780-3333). ❖ À la Cinémathèque (100, rue Arthur): ***The Scarlett Empress*** le 23 février à 14 h et ***Lillies*** (adaptation de la pièce de Michel-Marc Bouchard *Les Feluettes*) du 21 au 27 février à 19 h 30 et 21 h 30. 5 $ non-membres, 3,50 $ membres. (942-2776).

THÉÂTRE

❖ Au Manitoba Theatre for Young People: ***Toronto at Dreamer's Rock*** de Drew Hayden Taylor les 21 et 22 février au Gas Station Theatre (445, avenue River). (947-0394). ❖ Rires assurés avec ***La Bonne adresse*** présentée par Les Chiens de soleil les 21 et 22 février à 20 h à la salle Martial-Caron. Admission: 5 $ adultes, 3 $ étudiants. ❖ Le Cercle Molière présente ***Les Tremblay*** de Claude Dorge du 28 février au 8 mars à la salle Pauline-Boutal (340, boulevard Provencher). Prix: 20,87 $. (233-8972). ❖ MTC (174, avenue Market) présente ***Misery*** jusqu'au 1er mars et ***There Goes the Bride*** jusqu'au 8 mars. (956-1340). ❖ Le Théâtre Montcalm monte ***L'Auberge des morts subites*** les 7 et 8 mars à 20 h à la salle du Centenaire de Saint-Jean-Baptiste. Admission: 13 $ adultes, 8 $ étudiants (758-3372).

EXPOSITIONS

❖ Dernière chance! Au CCFM (340, boul. Provencher): ***Au Nord-Ouest***, œuvres de Réal Bérard jusqu'au 23 février (233-8972). ❖ ***Lil VanWalleghem*** à la galerie Medea (132, rue Osborne) jusqu'au 1er mars (453-1115). ❖ Faites vite! Le Musée historique de St.James Assiniboia (3180, avenue Portage) organise une ***exposition et vente de meubles d'époque*** jusqu'au 22 février (888-8706). ❖ L'Alliance française du Manitoba (934, avenue Corydon) propose ***Voyage autour du monde dans l'infini des sensations***, jusqu'au 28 février (477-1510).

FAMILLE

❖ ***Journée plein air*** pour la famille au parc Assiniboine (près de l'étang aux canards) le 22 février entre 12 h et 16 h (986-3050 ou 986-3357). ❖ ***Festival d'hiver*** au Parc national du Mont-Riding le 2 mars entre 10 h 30 et 15 h 30. Déjeûner aux crêpes et activités diverses. Admission réduite à 3,50 $ par famille (848-7275, 848-7272 ou 1-800-707-8480).

RENCONTRES

❖ Le père Robert Campeau animera une ***soirée de réflexion*** sur le sens du sacrement de réconciliation le 12 mars à 19 h au centre de pastorale, 622, avenue Taché à Saint-Boniface.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

CULTUREL

Annette Campagne vole de ses propres ailes

Sauter de haut et voir plus loin

C'est son premier album solo, son premier show avec son propre groupe, et pour la première fois c'est elle toute seule qui est sur le devant de la scène. Annette Campagne a fait le grand saut, elle a... sauté de haut.



photo: Sylviane Lanthier

Annette Campagne: plus rock, plus franche, plus directe.

Sauter de haut, c'est le titre de son premier album, lancé le 11 février au Café Campus à Montréal. Un album qu'elle a mis un an à réaliser après avoir pris la difficile décision de quitter le cocon confortable que constituait Hart Rouge. (1)

«J'ai pris cette décison en octobre 1995, rappelle-t-elle, parce que j'avais envie de faire quelque chose de différent, et parce que j'avais besoin de savoir de quoi j'étais faite. Avec la famille, on vit dans la sécurité, et on ne va pas aussi loin qu'on sait qu'on peut aller.

«Cette décision est arrivée à un moment où je voulais faire des changements dans ma vie. Et je voulais aussi prendre un virage musical plus rock, plus direct, plus franc.»

Et Annette Campagne avait beau cumuler 13 ans de métier à chanter sur toutes les scènes, quitter le giron familial lui a tout de même demandé «beaucoup de courage».

«Il faut avoir confiance en soi pour faire ça, dit-elle. Est-ce qu'on a confiance en soi? c'est pas une question qu'on se pose tous les jours. Je savais que je pouvais être artiste solo, je savais que j'avais ça en moi, mais de là à passer à l'action... La famille, c'est comme un refuge. On y a tous un rôle bien défini. Il a fallu que je revienne loin en arrière pour réussir à prendre ma place. Je me sens comme une adolescente qui part de la maison pour une deuxième fois!»

De ces deux ans de déchirements sur fond de peine d'amour, Annette Campagne a tiré un album. «Cet album-là, c'est moi, c'est mon écriture à moi, tirée de mes expériences. J'ai passé par l'écriture pour exorciser deux années difficiles et j'espère que les femmes en particulier vont être capables de s'y trouver. Parce que ça parle de comment une femme «deale» avec sa peine d'amour, sa rage, sa peur, son agressivité et les choix à faire... Ce n'est pas un album joyeux, mais ce n'est pas triste non plus. Et le rock, ça aide à faire passer toutes ces émotions!»

Encouragée par les premières critiques (Annette a notamment passé le test du journal *Voir*, à Montréal), Annette Campagne est optimiste face à l'avenir. «Ces temps-ci, note-t-elle, on a trop peur. On a peur pour nos "jobs", on a peur pour ci, pour ça... On se limite, on se déjoue.» *Sauter de haut*, précise-t-elle, parle justement de ça: «Ça dit: est-ce que j'y vais, est-ce que je le fais? Il ne faut pas toujours avoir peur de prendre des décisions.»

Le 15 février, dans la salle du Rendez-vous, Annette Campagne a donné son premier spectacle solo... un peu en famille. «Ça me fait plaisir de faire ce spectacle au Festival, dit-elle, parce que le Festival a été le premier à nous embaucher dans le temps de Folle Avoine et c'est même ici que j'ai eu mon premier emploi: j'étais waitress au Canot!»

L'album *Sauter de haut* est disponible auprès de tous les bons disquaires... Et en bonne francophone de l'Ouest, Annette Campagne ne peut s'empêcher de lancer: «Écris qu'on le trouve chez HMV et à Music City. Il faut le dire, aux anglophones, qu'ils font bien de vendre des disques en français aussi!»

Sylviane LANTHIER

(1) Les intéressés seront heureux de savoir que Hart Rouge lançait cette semaine un album en anglais plus folk destiné au marché américain. Suzanne, Paul et Michelle, revenue vivre à Montréal après quelque temps à Vancouver, sont toujours dans la formation.

Jeux de la Francophonie

Délégation culturelle recherchée

La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) est à la recherche d'artistes pour représenter le Canada lors des IIIe Jeux de la Francophonie, qui auront lieu à Madagascar du 27 août au 6 septembre 1997.

La FCCF invite tous les artistes intéressés à soumettre d'ici le 14 mars leur candidature pour l'un des sept programmes cultulrels des Jeux: la chanson, les contes et conteurs, la danse traditionnelle, la littérature, la peinture, la photographie et la sculpture.

La FCCF sélectionnera les artistes grâce à la tenue de concours culturels pour chacune de ces catégories.

Pour obtenir de plus amples renseignements, on peut contacter Jean Malavoy aux adresses suivantes: téléphone (613) 241-8770; télécopieur (613) 241-6064; courrier électronique: fccf@franco.ca.

La FCCF a aussi un site internet, qu'on peut consulter au: http://francoculture.ca/jeux97.

S. L.

Saint-Jean-Baptiste

Le nouveau défi du Théâtre Montcalm

Un intellectuel, une comédienne, un habitant et un Anglais meurent subitement et se retrouvent dans une auberge à mi-chemin entre le ciel et la terre: voilà le résumé de la pièce *L'Auberge des morts subites*, présentée par le Théâtre Montcalm les 7 et 8 mars à la salle du centenaire de Saint-Jean-Baptiste.

«La pièce en deux actes de Félix Leclerc a de bonnes répliques, indique le metteur en scène, Lucien Jean. C'est une comédie, mais c'est aussi un texte a message. On nous fait voir qu'un jour, il va falloir répondre de nos actes à l'humanité.»

L'Auberge des morts subites est la sixième pièce présentée par le Théâtre Montcalm. Elle met en scène Claude Goulet, Léonne Dupuis, Gilles Beaudette, Darcy Lafond, Richard Beaudette, Lucette Sabourin, Fernand St-Amant et Shane Barnabé, tous de Saint-Jean-Baptiste. La troupe amateure a déjà présenté *La Petite Poule d'eau* de Gabrielle Roy en 1996 et *La Souricière* d'Agatha Christie l'année précédente.

«On a des comédiens dévoués et pleins de talents, affirme Lucien Jean. On n'a jamais de problèmes à recruter des gens que ça soit sur scène où dans les coulisses. Et puis, on a beau être une troupe amateure, on veut présenter du théâtre de qualité. Le monde apprécie ce qu'on fait et nous encourage. Mais à chaque année la pression est plus forte pour maintenir notre réputation de qualité.»

Présenter des pièces toujours de plus grande qualité, voilà le défi que s'est fixé la troupe. «Et cette année, c'est le décor qui est un vrai défi!, lance le metteur en scène. Mais ça tombe bien, on a une très bonne équipe qui aime se dépasser.»

Une tournée d'autobus est prévue pour la représentation du 8 mars à 15 h. L'autobus s'arrêtera dans la plupart des villages franco-manitobains. Le prix du billet pour la tournée est de 30 $ ce qui comprend le transport, un souper et la représentation. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, contactez Shane Barnabé au 758-3132.

Les billets pour *L'Auberge des morts subites* sont en vente à la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste au coût de 13 $ adultes et 8 $ étudiants. Pour réservations, composez le 758-3372.

Anie CLOUTIER

Prix YTV

Réponse en mars

Les Mouches noires sont parmi les sept finalistes pour les prix YTV Achievement Awards catégorie groupe musical qui seront remis le 27 avril à Toronto.

En lice avec la formation de Saint-Boniface, F-Jam (Colombie-Britannique), The McAuley Boys (Ontario), Pedestrian et Soup (Nouvelle-Écosse), Supercar (Île-du-Prince-Édouard) et le groupe Kermess du Québec.

La gagnante dans la catégorie auteur-compositeur-interprète du Gala provincial de la chanson, la Fransaskoise Anique Granger est également une des onze finalistes dans la catégorie voix. Elle s'est produite au Festival du Voyageur avec son groupe Polly-Esther.

Les autres finalistes manitobains sont Larry Kim (Environnement), Andrew Deonarine et Dinen Subramaniam (Science et Technologie) ainsi que Christopher McKibbin, Lisa Monkman et Chau Pham (Civisme).

Les noms des gagnants seront annoncés au début du mois de mars.

A. C.

André Laplante à Winnipeg

Piano forte

Pianiste de renommée internationale, André Laplante effectue un retour à Winnipeg après 15 ans d'absence. Un des membres de Piano Six, un regroupement de musiciens dédiés à faire connaître la musique classique aux communautés rurales, il sera de passage le 8 mars à 20 h dans la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg.


André Laplante.

André Laplante est reconnu comme un des grands virtuoses romantiques du pays. Il est monté sur la scène internationale en 1974 après avoir remporté la compétition de Genève et la première compétition internationale de piano tenue à Sydney en Australie. Deux ans plus tard, il décrochait la médaille d'argent au prestigieux concours Tchaikovsky de Moscou. Il a depuis joué avec les plus grands orchestres d'Europe et d'Amérique du Nord et endisqué cinq albums.

Admission: 19 $, 17 $ et 12 $. Renseignements: 786-9000.

A. C.

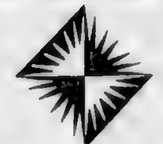
De retour d'Expo-Langue 1997

Marcel Soulodre enchanté de son voyage

«J'ai adoré mon séjour en France, souligne Marcel Soulodre. Les gens ont aimé mes chansons et surtout je me suis fait connaître.»

Marcel soulodre est revenu enchanté de son périple en Europe, où il a participé au festival culturel Expo-Langue présenté au Halles de Villette à Paris. «J'ai donné plusieurs spectacles et j'ai constaté que les Français appréciaient mes chansons», dit-il.

Marcel Soulodre a aussi fait la promotion de son album. «J'ai tout vendu les albums que j'avais emportés en France, dit-il. Je ne pensais pas qu'ils aimeraient autant ma musique.»



Son voyage en France lui a permis d'amasser un peu d'argent et surtout de rencontrer le producteur Richard Seff. Richard Seff aime ce que je fais autant en français qu'en anglais. Même si je n'ai rien signé, je continue de négocier avec lui.»

Après avoir séjourné en Europe du 18 janvier au 8 février, Marcel Soulodre s'est rendu au 12e Festival Folk où il a donné quatre spectacles entre le 10 et le16 février.

Absent au Festival du Voyageur, Marcel Soulodre y était quand même un tout petit peu: «Christal Plamondon a interprété quelques-unes de mes chansons!»

Après une période de repos, l'auteur-compositeur sera en spectacle au restaurant Bella Vista de Winnipeg du 20 au 23 mars et au Foyer du CCFM du 4 au 6 avril.

M.-É. B.

Des nouvelles sous l'soleil

Huit gagnants manitobains

Huit nouvelles ont été retenues par le jury manitobain du concours de fictions de Radio-Canada, *Des nouvelles sous l'soleil.* Ces textes seront enregistrés et diffusés sur les ondes de CKSB au cours de l'été 1997, dans le cadre d'une émission qui portera sur les nouvelles gagnantes de chacune des quatre province de l'Ouest.

Au Manitoba, les auteurs gagnants sont les suivants:

Dave Lévesque (de Winnipeg), pour *Assis sur la Véranda*; Yvan Favreau (Brandon) pour *Au Clair de la Lune*; Éric Lalande (Winnipeg) pour *Enfer d'été européen*; René Ammann (Winnipeg) pour *Les Fourrures*; François Lentz (Winnipeg) pour *Le Miroir de l'eau*; Rachel Deniset (Winnipeg) pour *Pèlerinage*; Dominique-Marie Fillion (Lorette) pour *La Petite Main*; et Paul Bosc (Sainte-Agathe) pour *Réveil d'été*.

S. L.

Maison Gabrielle-Roy

C'est vendu!

C'est maintenant chose faite: la Corporation Maison Gabrielle-Roy est devenue propriétaire de la maison de la rue Deschambault, lors d'une cérémonie de remise des clés le 15 février à 14 h.

Le but de la Corporation, indique son secrétaire David Dandeneau, est maintenant de rembourser l'hypothèque dans un délai de deux ans. Jusqu'ici, la Corporation a obtenu 19 000 $ en dons. L'achat de la maison a également été financée grâce à une hypothèque de 103 000 $ consentie par la Caisse populaire, à une deuxième hypothèque de 24 000 $ d'Entreprise Saint-Boniface et à une avance de fonds de 10 000 $ du Collège universitaire de Saint-Boniface.

«Pour l'instant, mentionne David Dandeneau, le revenu tiré des loyers devrait servir à couvrir les deux hypothèques.» Mais la Corporation doit poursuivre ses efforts en vue d'amasser des fonds.

Défilé de mode le 16 mars

On prévoit ainsi un brunch/défilé de mode à l'Hôtel Fort Garry le dimanche 16 mars. Et une toile donnée par l'artiste manitobain Tony Tascona, ancien élève de Gabrielle Roy, fera l'objet d'un tirage qui aura lieu le 1er juillet, lors de la fête du Canada au Centre culturel franco-manitobain. Les billets pour ce tirage seront mis en vente dans les mois qui viennent.

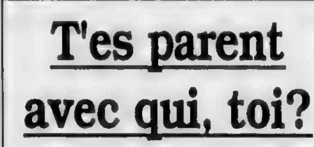
La Corporation poursuit également un autre projet, qui consiste à demander à des Canadiennes en vue de marrainer la maison Gabrielle-Roy par un don de 1 000 $. «Déjà, Cathleen Richardson participe au projet, précise David Dandeneau. Chez les Manitobaines francophones, Annette Saint-Pierre contribue également.»

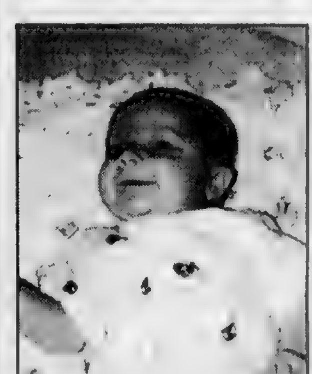
Vers une désignation historique

La Corporation veut rembourser l'hypothèque avant de demander au gouvernement provincial les subventions nécessaires à sa restauration. On veut aussi que la maison soit désignée historique. «Du côté du gouvernement, le projet a beaucoup d'appuis. Les gens sont mêmes pressés, parce que le Manitoba veut développer dans la région de Cardinal une piste touristique qui tournerait autour de Margaret Laurence et de Gabrielle Roy. Pour une fois, c'est le gouvernement qui attend après nous et non l'inverse! C'est bon signe», croit David Dandeneau.

Les 300 membres de la Corporation seront bientôt conviés à l'assemblée annuelle prévue pour le 8 avril, «où ils pourront discuter des différentes options pour l'avenir de la Maison».

Sylviane LANTHIER





Bonjour!

Je m'appelle Alexa Lynne et je suis née le 24 septembre 1996.

Je suis le petit trésor à papa (Marc Prieur) et maman (Natalie Gagné).

Mes grands-parents sont Laurent et Gertrude (Schaubroeck) Gagné et Eugène et Michelle (Tétreault) Prieur.

J'envoie des gros bonjours à toute ma parenté et des gros becs à mon cousin et mes cousines; Nicolas et Sara Clément, Kali Prieur et Maryse Gagné. Salut!

Télé-horaire de la semaine du 24 février au 2 mars 1997

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

- 6h00 Le monde ce matin
- 6h30 Bon matin
- 9h00 Les p'tits bonheurs de Clémence
- 10h00 Attention, c'est chaud!
- 10h30 Christiane Charette en...
- 11h30 Poivre et sel
- 12h00 Le midi
- 12h30 Les belles histoires des pays d'en haut
- 13h30 Marilyn
- 14h00 Les yeux du cœur
- 15h00 Les chatouilles
- 15h01 Pacha et les chats
- 15h15 Iris le gentil professeur
- 15h30 La maison de Ouimzie
- 16h00 La bande à Frankie Woof (jeudi et vendredi)

Lundi

- 16h27 Bêtes pas bêtes +
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La petite vie
- 19h00 4 et demi...
- 20h00 Enjeux
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h31 Virginie
- 23h00 La météo
- 23h02 Fa si la chanter
- 23h30 Les nouvelles du sport
- 23h45 La politique fédérale
- 23h53 La politique provinciale
- 23h55 Découverte
- 0h52 Fin des émissions

Mardi

- 16h27 Les maîtres des sortilèges
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La facture
- 19h00 Bouscotte
- 20h00 Omertà
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h31 Virginie
- 23h00 La météo
- 23h02 Fa si la chanter
- 23h30 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h45 Cinéma: **Masque blanc, visage noir.** *É.-U. 1988. Drame. Au début des années 60, un Rhodésien blanc, profondément attaché à son pays et à sa population, a du mal à s'adapter à la tension raciale de plus en plus forte qui s'installe.*
- 2h05 Fin des émissions

Mercredi

- 16h27 Les mondes de Sismi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Moi et l'autre...
- 19h00 Sous un ciel variable
- 20h00 Zoom sur «Les bâtisseurs d'eau»
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h31 Virginie
- 23h00 La météo
- 23h02 Fa si la chanter
- 23h30 Les nouvelles du sport
- 23h45 Vues d'ici
- 1h20 Fin des émissions

Jeudi

- 16h27 Sur la piste
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Urgence
- 20h00 L'Écuyer
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 23h01 Virginie
- 23h30 La météo
- 23h32 Fa si la chanter
- 0h00 Les nouvelles du sport
- ➤ 0h18 Cinéma: **Aux sources du Nil.** *É.-U. 1990. Drame. En 1854, en Afrique du Nord, le capitaine anglais John Speke rejoint le géographe irlandais Richard Burton, à la recherche de la source du Nil. Ils seront faits prisonniers et lors des libérations, Speke, se croyant trahi par Burton, s'arrogera le crédit de la découverte.*
- 3h00 Fin des émissions

Vendredi

- 16h27 Mission top secret
- 17h00 Perfecto
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Branché
- ➤ 19h00 Les grands films: **D2: Les Mighty Ducks.** *É.-U. 1995. Comédie. Les Ducks d'Indianapolis doivent représenter les États-Unis dans un tournoi international de hockey. Pour augmenter leurs chances de victoire, on recrute plusieurs joueurs un peu partout aux États-Unis.*
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point médias
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h31 Scoop
- 23h30 La météo
- 23h32 Fa si la chanter
- 0h00 Les nouvelles du sport
- ➤ 0h18 Cinéma: **Amaque au soleil.** *G.-B. 1992. Drame. En vacances en Espagne avec sa famille, Lawrence Jackson, un jeune policier ambitieux, reconnaît un criminel notoire devenue informateur et présumé mort.*
- 3h00 Fin des émissions

Samedi

- 6h30 Winnie l'Ourson
- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h02 Les contes du chat perché
- 7h31 Arthur
- 7h50 L'histoire sans fin
- 8h15 Quasimodo
- 8h40 Aladdin
- 9h05 Timon & Pumbaa
- 9h30 Bouledogue bazar
- 10h05 Marsupilami
- 10h15 Animaniacs
- 10h40 Tiny Toons
- 11h00 La bande à Picsou
- 11h30 Fais-moi peur!
- ➤ 12h00 Cinéma: **Baby.** *É.-U. 1985. Drame fantastique. Afin de confirmer l'authenticité d'une légende qui mentionne la présence de monstres gigantesques dans la jungle, George et Susan se rendent dans la région, où il deviennent les protecteurs d'un bébé brontosaure.*
- 14h00 L'accent francophone
- 15h00 Le raid des braves
- 16h00 Perfecto
- 16h30 L'Arche de Noé
- 17h00 Le téléjournal
- 17h30 Raison passion
- 18h00 Jeux d'enfants
- ➤ 18h30 Cinéma spécial: **Maverick.** *É.-U. 1994. Drame. À quelques jours d'un important tournoi de poker, Bret Maverick tente de trouver trois des 25 000 $ qu'il lui faut pour y participer.*
- 21h00 Le téléjournal
- 22h20 La météo
- 22h22 Les nouvelles du sport
- 22h30 La soirée du Hockey Molson
- 1h00 Fin des émissions

Dimanche

- 6h35 Winnie l'Ourson
- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h02 Histoires de peluches
- 7h10 Les histoires du père Castor
- 7h31 Le monde irrésistible de Richard Scarry
- 7h55 La bande à Dingo
- 8h20 Brambly Hedge
- 8h45 Iznogoud
- 9h00 Bouledogue bazar
- 9h15 Manigances
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Scully rencontre
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 En toute liberté
- 14h00 Horizons
- 15h00 Faites vos gammes
- 16h00 Sous la couverture
- 17h00 Course destination monde
- 18h00 Le téléjournal
- 18h15 Découverte
- 19h00 Juste pour rire
- 20h00 Les beaux dimanches: **Les Enfants d'un siècle fou**
- 21h00 Les beaux dimanches: **Concours de scénarios**
- 22h00 Le téléjournal et le point
- 22h20 Le point
- 22h59 La météo
- 23h00 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h22 Ciné-club: **La Belle Noiseuse.** *Fr. 1991. Drame. À la demande d'un vieil ami, un peintre termine une œuvre commencée dix ans plus tôt.*
- 1h10 Fin des émissions

TVA



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Taillefer et fille
- 10h00 Aimer
- 10h30 La vie à Montréal
- 10h45 Un jour à la fois
- 12h30 Télé-achats
- 13h30 Les feux de l'amour
- 14h30 Top modèles
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Les amuse-gueules

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chasse aux trésors
- 18h30 Les ailes de la mode
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Les machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Télé-achats
- 23h51 Info National média
- 1h45 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Ent' Cadieux
- 19h00 Match de la vie
- 20h00 Ces enfants d'ailleurs
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Télé-achats
- 23h51 Info National média
- 1h45 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Beverly Hills 90210
- 19h30 Bungalow blues
- 20h00 Le retour
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Télé-achats
- 23h54 Info National média
- 1h48 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 Cher Olivier
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Télé-achats
- 23h51 Info National Média
- 1h45 Fin des émissions

Vendredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Le monde selon Wayne II.** *Am. 1993. Comédie. Les deux animateurs farfelus d'un talk-show diffusé sur une chaîne communautaire tentent d'organiser un gigantesque festival rock.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h04 Télé-achats
- 23h57 Info National média
- 1h52 Fin des émissions

Samedi

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Bibi et Geneviève
- 9h00 Sailor Moon
- 9h30 Les ailes de la mode
- 10h00 Télé-achats
- 10h30 Bugs Bunny
- 10h45 Info Desjardins
- 11h00 Infopublicité
- ➤ 11h30 Ciné week-end: **Le gros bleu.** *Am. 1991. Comédie satirique. Les tribulations de l'équipage d'un submersible en piteux état.*
- ➤ 13h00 Ciné week-end: **La taule en délire.** *Am. 1985. Comédie. Le nouveau directeur d'une prison où règne le chaos le plus total s'efforce d'imposer une discipline stricte.*
- 14h30 Bugs Bunny
- 15h00 Le championnat des quilles
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Fleurs et jardins
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **La recrue de l'année.** *Am. 1993. Comédie. Un jeune amateur de baseball, doté d'une extrême rapidité, lui vaut d'être engagé par une équipe de Chicago.*
- ➤ 19h30 Ciné-extra: **L'enragé.** *Am. 1992. Drame de mœurs. Alors qu'il traverse à pied différents quartiers de Los Angeles, un homme commet des actes de plus en plus irréfléchis et violents.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
- ➤ 22h57 Ciné-lune: **Les années copain.** *Am. 1989. Comédie dramatique. En 1957, une étudiante en journalisme, fiancée au fils d'un riche planteur, dénonce les injustices dont souffrent les Noirs de l'Alabama.*
- 1h27 Télé-achats
- 1h22 Info National Média
- 3h17 Fin des émissions

Dimanche

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Bibi et Geneviève
- 9h00 Services compris
- 9h30 Complètement marteau
- 10h00 Télé-achats
- 10h30 Infopublicités
- 11h00 Finances
- 11h30 Vidéo rock détente
- 12h00 Infopublicité
- 12h30 Info Desjardins
- 12h45 Bugs Bunny
- ➤ 13h00 Ciné week-end: **Cadillac man.** *Am. 1990. Comédie dramatique. Un vendeur de voitures, dont l'emploi est menacé, doit affronter les excès de jalousie d'un énergumène le jour d'une vente exceptionnelle.*
- ➤ 15h00 Ciné week-end: **Tendre Clara.** *Am. 1988. Drame psychologique. Un jeune adolescent délaissé par ses parents se réconforte auprès de sa gouvernante au tempérament chaleureux.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Fou à lier
- 18h30 Drôle de vidéo
- ➤ 19h00 Ciné-dimanche: **À la recherche de Bobby Fischer.** *Am. 1993. Drame. Obnubilé par le succès de leur gamin joueur d'échecs, un couple pousse ce dernier à s'améliorer sans cesse.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h55 TVA sports
- 22h21 Complètement marteau
- 22h50 Finances
- 23h19 Télé-achats
- 23h44 Info National média
- 1h39 Fin des émissions

À la télévision de la SRC le dimanche 2 mars à 21 h:

Concours de scénarios

Cul-de-sac

Première des quatre dramatiques gagnantes du prix Claude-Gauvreau dans le cadre des Grands Prix Société Radio-Canada des scénaristes, nouvellistes et poètes 1996.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 2 mars à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la communauté latino-américaine de Notre-Dame-de-Guadalupe de Montréal par Marc Le Guennec.

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Télématin
- 7h30 Paris lumières
- 8h00 Espace francophone (L) / En toute liberté (Ma) / Horizons francophones (Me) / Univers inc. (J) / Plaisir de lire (V)
- 8h30 La Tournée du grand duc (L) / Thalassa (Ma) / Polémiques (Me) / Sous la couverture (J) / Savoir plus (V)
- 9h15 7 jours en Afrique (J)
- 9h30 Mise au point (L) / Au nom de la loi (Ma) / Temps présent (Me) / Bons Baisers d'Amérique (J) / Le Dauphin (V)
- 10h15 Grand tourisme (L)
- 10h30 Bus et compagnie
- 11h15 Gourmandises
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Bouillon de culture (L) / Le Coeur au show (Ma) / Les 4e Victoires de la musique classique (Me) / Le Concert (J) / Faites vos gammes (V)
- 12h30 Mouvements (J)
- 13h00 Viva (J) / Polémiques (V)
- 13h05 7 sur 7
- 13h45 Sidamag (J)
- 14h00 Journal télévisé de TV5 (sauf mercredi)
- 14h30 La Chance aux chansons (sauf mercredi) / Journal télévisé de TV5 (Me)
- 15h00 En toute liberté (L) / Horizons francophones (Ma) / Sous la couverture (Me) / Alice (J) / Regards d'Afrique (V)

Lundi

- 15h30 Montagne
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 Les 4e Victoires de la musique classique
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le Cercle de minuit
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Les 4e Victoires de la musique classique
- 2h35 RFI

Mardi

- 15h30 Y'a pas match
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 Ça se discute
- 20h00 Temps présent
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le Cercle de minuit
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Un château au soleil
- 1h15 Y'a pas match
- 1h45 Montagne
- 2h15 RFI

Mercredi

- 15h45 7 jours en Afrique
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Bons Baisers d'Amérique
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le Cercle de minuit
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Ça se discute
- 1h45 Alice
- 2h15 RFI

Jeudi

- 15h30 Plaisir de lire
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 Taratata
- 19h45 Génération sensations
- 20h00 Le Dauphin
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le Cercle de minuit
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Envoyé spécial
- 0h45 La maison de Kate
- 1h45 Magellan
- 2h15 RFI

Vendredi

- 15h30 Découverte
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h30 Les Carnets du bourlingeur
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Coup de cœur francophone
- 23h00 Évasion
- 23h30 Générations sensation
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Taratata
- 1h30 Bon week-end
- 2h15 RFI

Samedi

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Femmes d'Afrique
- 6h00 Pique-nique
- 6h30 Découverte
- 7h00 Le Petit Journal
- 7h30 Val-d'or/Percé
- 7h55 TV5 minutes
- 8h05 Sport Africa
- 9h00 Reflets
- 10h00 Regards d'Afrique
- 10h30 Faites vos gammes
- 11h25 TV5 minutes
- 11h30 Journal de FR 3
- 12h00 Découverte
- 12h30 Génies en herbe
- 13h00 Magellan
- 13h30 Les Carnets du bourlingueur
- 14h00 Journal télévisé TV5
- 14h30 Le Jardin des bêtes
- 15h00 Fleurs et jardins
- 15h30 Vins et fromages
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide du samedi
- 17h00 Portrait d'artistes
- 17h30 Coup de cœur francophone
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 Le cœur au show
- 20h30 Télécinéma
- 21h00 La Vie d'artiste
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Bon week-end
- 23h00 Ça cartonne
- 23h45 Le Soir 3
- 0h00 Le monde est à vous
- 1h30 Viva
- 2h15 RFI

Dimanche

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Espace francophone
- 6h00 Évasion
- 6h30 Le Jardin des bêtes
- 7h00 Le Petit Journal
- 7h30 Outremers
- 7h55 TV5 minutes
- 8h05 L'École des fans
- 8h45 Grand tourisme
- 9h00 Fleurs et jardins
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Musique et compagnie
- 11h00 La Vie d'artiste
- 11h25 TV5 minutes
- 11h30 Journal télévisé de FR 3
- 12h00 Un Château au Soleil
- 13h00 Faut pas rêver
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h30 Le Monde est à vous
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 30 millions d'amis
- 17h00 L'École des fans
- 17h45 Grand tourisme
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 La Tournée du grand duc
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h35 7 sur 7
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Pulsations
- 23h00 Faxculture
- 23h45 Le Soir 3
- 0h00 Le cœur au show
- 2h00 Télécinéma
- 2h25 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h30 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi à vendredi)
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi à vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Courant pacifique
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Un fleuve aux mille voix
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Horizons francophones
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Trajectoires
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Montréal en spectacle
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Scully RDI
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 D'ici
- 5h30 Euronews
- 6h00 La course destination monde
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Branché
- 12h00 Bulletin des jeunes
- 12h30 Au travail!
- 13h00 L'accent francophone
- 13h30 Impact
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 La facture
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Branché
- 17h30 Griffe
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Journal du siècle
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Plein les bras
- 21h00 Le point final
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Griffe
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Enjeux
- 1h00 Un fleuve aux mille voix
- 1h30 Montréal en spectacle
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Québec actualités

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 Au travail!
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 Bulletin de santé
- 6h30 Simplement la vie
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Montréal en spectacle
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 La facture
- 10h30 Journal du siècle
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Courants du pacifique
- 12h00 Bulletin des jeunes
- 12h30 Entrée des artistes
- 13h00 D'ici
- 13h30 Horizons francophones
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Le journal du siècle
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Espace libre
- 17h30 Griffe
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Plein les bras
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Second regard
- 21h30 Point de presse
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le point
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Griffe
- 0h30 Entrée des artistes
- 1h00 Impact
- 1h30 Scully RDI
- 2h00 L'accent francophone
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Bulletin de santé • Espace libre
- 4h00 Au travail!

En bref

Ligue Hanover-Taché Junior
(classement au 17 février)

	G	P	N	Pts
La Broquerie	16	4	0	32
Mitchell	14	5	1	29
Île-des-Chênes	10	10	0	20
Saint-Adophe	8	11	1	17
Red River	6	14	0	12
Grunthal	5	15	0	10

Ligue de hockey des écoles secondaires
(classement au 17 février)

	G	P	N	Pts
Lorette	16	1	3	35
Ravenscourt	15	3	2	32
River East	14	3	3	31
Stonewall	13	7	1	27
Silver Heights	13	5	1	27
John Taylor	12	5	2	26
St. Paul's	11	5	3	25
Oak Park	9	9	2	20
Sandford	8	10	2	18
Fort Richmond	5	11	3	13

SPORT

Gala de la Ligue Hanover-Taché

Brian Bouchard remporte quatre prix

La saison 1996-1997 a été sans aucun doute celle de l'attaquant des Royals de Saint-Jean-Baptiste, Brian Bouchard. En effet, l'as-marqueur a raflé quatre trophées lors du gala annuel de la Ligue Hanover-Taché (LHT), qui a eu lieu le 15 février à La Broquerie.



Brian Bouchard a eu les mains pleines lors du gala.

Brian Bouchard a été nommé le joueur par excellence de la ligue et a reçu le trophée du joueur ayant gardé le meilleur esprit sportif. Brian Bouchard s'est dit surpris de ses performances. «J'espérais connaître une bonne saison, lance-t-il. Mais, je ne pensais jamais tous les gagner»

Brian Bouchard est satisfait veut maintenant remporter les séries éliminatoires dont les matchs ont débuté le 16 février. «Je serai encore plus heureux si nous pouvions battre les North Stars d'Île-des-Chênes, dit-il. C'est l'équipe à battre et si nous jouons comme nous l'avons fait durant la saison, nous avons de bonnes chances de l'emporter», indique-t-il.

Robert Lajoie des Aces de Sainte-Anne-des-Chênes estime pour sa part que son équipe est la seule équipe capable de battre les représentants d'Île-des-Chênes. «Nous sommes la seule équipe à avoir vaincu les North Stars à deux reprises, se targue-t-il. Notre équipe est robuste et capable de freiner leur offensive.»

Robert Lajoie prévoit que les Aces se rendront en finale sans trop de difficulté. «Nous avons une équipe équilibrée avec de bons marqueurs comme Grant Sellen. Notre gardien de but, Yves Saint-Vincent, est très fiable, mentionne-t-il. Nous débordons de confiance à l'approche des séries éliminatoires.»

Mais il indique que les Royals de Saint-Jean-Baptiste pourraient leur rendre la tâche plus difficile. «Brian Bouchard et Daniel Danault sont tellement dominants qu'il sera difficile de freiner leurs attaques massives, explique Robert Lajoie. Si Saint-Jean perd en première ronde, nous aurons plus de chance de nous rendre en finale.»

Pour sa part, le gérant des 59ers de Saint-Pierre/Saint-Malo, Gerry Langhan, croit que son équipe pourrait donner du fil à retordre aux Habs de La Broquerie. «Notre équipe est jeune et mes joueurs ont beaucoup de caractère, constate-t-il. Si nous évitons le banc de punitions et que Russel (Friesen) est stable devant son filet, La Broquerie aura de la difficulté à nous battre.»

Gaby Gosselin des 59ers a été nommé la recrue de l'année au Gala de la Hanover-Taché. Il estime que les autres équipes ne prennent pas les 59ers assez aux sérieux. «Nous sommes des patineurs rapides et si les officiels font leur travail, nous pouvons accéder aux demi-finales», croit-il.



photo: Marc-Éric Bouchard

Robert Lajoie voit son équipe en finale.

De son côté, le gérant des Habs de La Broquerie, Richard Lafrenière croit que les 59ers seront une proie facile. «Nous devrions les éliminer en cinq parties (ce sont des séries 4 de 7), dit-il. Les parties seront serrées, mais nous avons des joueurs plus expérimentés qu'eux.»

Président la ligue,Yves Lafrenière constate que la Hanover-Taché est en bonne santé. «Les huit équipes devraientt revenir l'an prochain, avoue-t-il. Les relations entre le bureau de direction et les équipes sont bonnes. Si nous continuons dans cette voie, notre ligue répondra longtemps aux attentes des amateurs de hockey.»

Marc-Éric BOUCHARD

Saint-Jean en vedette

Voici la liste des 13 prix qui ont été remis lors du gala de la Ligue Hanover-Taché le 15 février à La Broquerie.

Pete Guenter âgé de 74 ans, a reçu le **«John Anderson Memorial»** en remerciement pour ses années de dévouement à la ligue Hanover-Taché.

Meilleure moyenne de gardien de but: Bob Brisebois et Norm de Rocquigny des North Stars d'Île-des-Chênes.

Champion compteur: Brian Bouchard des Royals de Saint-Jean-Baptiste.

Équipe ayant obtenu le moins de punitions: Les Huskies de Steinbach.

Équipe championne de la saison régulière: Les North Stars d'Île-des-Chênes.

Attaquant de l'année: Brian Bouchard.

Gardien de but par excellence: Ed Felepehuk des Huskies de Steinbach

Recrue de l'année: Gaby Gosselin des 59ers de Saint-Pierre/Saint-Malo

Prix gentilhomme: Brian Bouchard

Joueur par excellence de l'année: Brian Bouchard

Gérant de l'année: Gerry Langhan des 59ers.

Entraîneur de l'année: Ron Ramsey des Royals de Saint-Jean-Baptiste.

photo: Marc-Éric Bouchard

Gérald St-Godard remet le trophée à Gaby Gosselin, recrue de l'année.

Les huit équipes participent aux séries éliminatoires. Les North Stars d'Île-des-Chênes jouent contre les Huskies de Steinbach. Les Royals de Saint-Jean-Baptiste affrontent les représentants de Saint-Adolphe; Les Paper Kings de Pine Falls rencontrent les Aces de Sainte-Anne-des-Chênes et les 59ers de Saint-Pierre/Saint-Malo disputeront la victoire aux Habs de la Broquerie.

M.-É. B.



JEAN PERRON

Entre les lignes

Collaboration spéciale



Le temps presse

Il commençait à être temps que le Moose ait du succès, vous ne trouvez pas? Feront-ils les séries? Pas sûr... Au moment d'écrire ces lignes (le mardi 18 février), le Moose se trouve toujours loin des séries de fin de saison, malgré sa victoire contre Kansas City (KC) le soir de la Saint-Valentin.

Si on regarde le classement au 18 février, le Moose a 11 points de retard sur KC. Pour que l'équipe manitobaine ne soit plus inquiétée par KC, il lui faut que plusieurs conditions soient réunies. 1. Qu'elle gagne tous ses matchs contre les équipes de sa division. 2. Que KC perde, coup sur coup, au moins trois autres parties. 3. Que le Moose garde ensuite une moyenne supérieure à KC. 4. Enfin, afin de diminuer la pression, que Chicago continue sa dégringolade. Ça fait bien des conditions...

En plus, si on analyse le calendrier du Moose, il jouera 13 matchs à domicile et 14 à l'étranger d'ici la fin de la saison. Nous savons que sa moyenne à l'étranger est mauvaise...

Ce n'est pas tout... Lors de mon congédiement, on promettait des échanges... Il n'y en a pas eu. L'équipe a de l'argent pour aller chercher au moins un joueur: ils ne font toujours rien. Cette équipe a besoin de renfort! Alors, veulent-ils les faire les séries, oui ou non? Vu d'ici, on dirait pas!

À mon avis, donc, et malgré le regain de vie du Moose depuis que j'ai quitté la direction de l'équipe (dites-moi: faisaient-ils la grève quand j'étais là?), je serais surpris que le Moose se rende en séries.

Si tel devait être le cas, les joueurs seront les seuls à blâmer car même s'ils ont gagné leur point contre moi, c'est contre eux-même et l'organisation qu'ils auront travaillé.

• • •

Alexander Korolyuk

Ce soviétique n'a pas la langue dans sa poche... même s'il lui faut un interprète pour se faire comprendre.

Dans une entrevue, Korolyuk a déclaré ne pas aimer l'attitude de son entra"neur, Randy Carlyle qui, dit-il, ne lui parle pas. Il trouve que l'attitude que j'avais à son égard était bien meilleure. Tiens tiens...

Il déplore que l'entra"neur ne lui parle jamais et qu'il ne lui donne aucun conseil. Finalement, il se demande pourquoi on ne le fait pas jouer davantage.

Moi aussi je me pose la même question: Korolyuk a connu une solide performance à Québec la semaine dernière, et a mérité la première étoile le 14 février contre KC. L'avenir du Moose à court terme repose plus sur Korolyuk que sur le capitaine Randy Gilhen qui, conformément à sa réputation, ne fait rien pour aider une recrue.

Korolyuk se demande s'il n'y a pas un «problème de communication» entre lui et Carlyle. Un problème de communication? Voilà donc une expression qui doit donner la chair de poule aux dirigeants du Moose...

• • •

Dale DeGray

On a eu beau me critiquer pour cet échange qui a amené DeGray à Winnipeg, mais tiens! Il est le seul joueur du Moose à participer au match des étoiles. Cet homme était mon choix: je vous donnerai des détails croustillants la-dessus la semaine prochaine.

• • •

Match des Étoiles

J'avais prédit une victoire de l'Est, mais grâce à la performance de Frédéric Chabot, c'est l'Ouest qui a gagné. Bravo!

Cette chronique hebdomadaire est rendue possible grâce aux commanditaires suivants:

Grande déception pour Joël Gagnon

Une performance à oublier pour l'équipe du Manitoba

Membre de l'équipe du Manitoba,qui a participé au championnat canadien junior de Curling du 8 au 16 février, Joël Gagnon ne comprend pas pourquoi son équipe a si mal paru à Selkirk.



Archives La Liberté

«Le ciel nous est tombé sur la tête», lance Joël Gagnon.

Avec une fiche de trois victoires et neuf revers, le quatuor manitobain a terminé au 12e rang sur 13 équipes. «Nous voulons oublier cette contre-performance, commente Joël Gagnon. Ce sont des mauvais souvenirs et il faut tourner la page.»

Pourtant la troupe du skip Ryan Fry a vaincu en ronde préliminaire l'équipe albertaine championne du tournoi. «Nous avons battu la meilleure équipe, mais on a subi la défaite contre la pire équipe (Terre-Neuve), souligne Joël Gagnon. On a enregistré nos pires performances au plus important championnat de l'année.»

Considéré comme l'un des meilleures skips au pays, Ryan Fry a connu des déboires tout au long du tournoi. Son taux d'efficacité n'a été que de 68 %. «Nous avons eu beaucoup de difficultés à bien placer nos pierres dans la maison, constate Joël Gagnon. La plupart du temps, Ryan (Fry) a raté ses lancers et nous perdions les bouts.»

Avec les départs de Jim Bush et Jason Smith, Joël Gagnon et Ryan Fry auront de nouveau partenaires pour la prochaine saison. Le skip Kyle Werenich et Bryan Galbraith compléteront l'équipe. «Il s'agit de garder confiance et de penser à la prochaine saison, indique Joël Gagnon, qui a tout de même acquis de l'expérience en particulier aux championnat canadien. «Je ne répéterai pas les mêmes erreurs dans l'avenir», conclut-il.»

D'ici quelques semaines, le nouveau quatuor participera à quelques tournois. Joël Gagnon qui se remet d'une rougeole attend donc de rencontrer ses nouveaux partenaires. «J'ai déjà hâte de retourner!»

Marc-Éric BOUCHARD

Gagnez des billets du Moose!

Au total, 41 paires de billets seront tirées d'ici au 4 avril 1997 (une paire de billets pour chaque partie locale du Moose du Manitoba).

Les tirages de billets sont réservés à nos abonnés seulement.

Pour gagner, il faut:

1. Trouver la réponse à la question de la semaine en lisant la chronique hebdomadaire de Jean Perron.
2. Remplir le coupon ci-bas et nous le retourner immédiatement en donnant la réponse exacte et toutes les informations demandées. Seuls les coupons originaux ou les reproductions manuelles (fac-similés reproduits non mécaniquement) seront valides. Un seul coupon par enveloppe. Les coupons seront conservés pour tous les tirages de l'année.

Question de la semaine

Qui, du Moose, a joué au match des Étoiles?

Réponse: ____________

Nom: ____________ Prénom: ____________

Téléphone: ____________ N° d'abonné: ____________

970221

Gagnant des billets du 4 mars 1997: Gilbert Legal de Sainte-Anne..

Pour s'abonner, il suffit de remplir le coupon en page 24 ou d'appeler *La Liberté* au 237-4823 ou (sans frais) au 1-800-523-3355

(Visa ou Master Card obligatoire par téléphone)

«J'ai une super idée pour mon entreprise. Mais il me faut une banque qui me comprenne.»





Dans la nouvelle économie, souplesse et ouverture d'esprit jouent un rôle des plus importants.

Particulièrement pour une banque résolument tournée vers la croissance des PME.

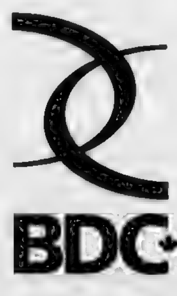
Voilà pourquoi, à la **Banque de développement du Canada,** nous offrons des solutions de financement novatrices comme des prêts à modalités souples adaptés à vos besoins particuliers.

Nous offrons même des services de consultation individuelle et une vaste gamme de services de gestion pour améliorer votre compétitivité.

Par l'entremise de l'une de nos 80 succursales au pays, nous pouvons vous aider à chacune des étapes de la croissance de votre entreprise.

Si vous avez une bonne idée, nous voulons l'entendre. C'est ça une banque à part.

Pour connaître la succursale la plus près de chez vous, appelez au
1 888 INFO BDC
ou visitez notre site Internet au
www.bdc.ca



Banque de développement du Canada
Business Development Bank of Canada

NOUS FAISONS BANQUE À PARTMD

Nécrologie



Cécile Saurette (née Charbonneau)

Le mercredi 12 février 1997, après une brève maladie et avec sa famille près d'elle, Cécile Saurette est décédée à l'âge de 87 ans.

Prédécédée par son cher époux, Edmond, en 1968 et par son fils Ronald en 1974, elle laisse dans le deuil ses deux fils: Louis (Jeannine) et Claude (Raymonde) d'Aubigny; cinq filles: Jeannine Carrière (George), d'Otterburne, Yolande Butterill (Gary) de Niagara Falls, Ontario, Irène Kostiw (Russ) de Kelowna, C.-B., Denise Robidoux (Lionel) de Saint-Boniface et sœur Pauline Saurette, s.n.j.m., missionnaire en Haïti, une belle-fille, Yvette Saurette. Elle laisse aussi dans le deuil 22 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants qu'elle affectionnait beaucoup. L'absence de Cécile sera regrettée aussi par ses deux sœurs, Simone Hébert de Saint-Boniface et Irène Hogson (Joe); ses belles-sœurs, sœur Imelda m.i.c., Sylvia, Florianne et Armande; ses beaux-frères Joseph et André.

Cécile a touché la vie de bien des personnes par son sourire chaleureux et par sa grande générosité. Son absence va laisser un grand vide dans la vie de parents et amis.

Un merci spécial au personnel de I.C.U. de l'Hôpital Saint-Boniface qui par leurs soins excellents lui ont assuré confort pendant ses derniers jours. Nous exprimons aussi notre gratitude à sœur Léonne pour son amitié et sa présence aidante, de même qu'à de bons voisins, Liliane et Fernande Delaye.

Les funérailles ont été présidées par Mgr Albert Fréchette, à 14 h le samedi 15 février 1997, en la Cathédrale de Saint-Boniface. L'inhumation a suivi au cimetière de Saint-Boniface. Il y a eu visionnement à 13 h 30.

Les porteurs étaient les petits-fils: Raymond Carrière, Léon Carrière, Guy Carrière, Jean-Paul Saurette, Guy Saurette et Maurice Carrière.

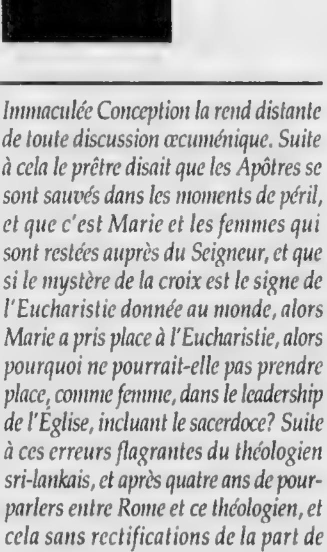
La direction des funérailles de Mme Cécile Saurette a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

Chronique religieuse

L'excommunication dans l'Église



Réal LÉVÊQUE
Prêtre



Récemment l'Église catholique vient de descendre sur un prêtre du Sri Lanka la punition la plus grave qu'elle pouvait jamais sanctionner sur un de ses membres; l'excommunication. Le Père Tissa Belasuriya promulguait depuis quelque temps des idées au sujet de la création, du péché, et de la théologie en général qui n'étaient pas acceptables. Bien entendu le mot excommunication fait vibrer bien des gens. Certains disent pourquoi lui et non pas d'autres qui professaient et enseignaient les mêmes erreurs. D'autres se demandent ce qui adviendra du salut du prêtre en question. Pour d'autres c'est une question de liberté de parole et d'expression, et encore une fois de plus c'est une raison pour se plaindre que la religion catholique n'est pas à la page et qu'elle empêche les gens de s'exprimer librement. Pour d'autres le sort qui fut réservé au Père Belasuriya lui revenait et il devra apprendre de ses erreurs à ne pas professer n'importe quelle théorie qui rend les gens encore plus confus. Il va sans dire que cette manchette qui a fait les nouvelles dans le monde catholique depuis quelque temps a incité plusieurs personnes à s'exprimer sur la matière et c'est là que l'on voit comment les caractères enflammés son bel et bien présents dans notre Église qui connaît des courants bien à droite et bien à gauche.

Le plus gros péché de Belasuriya est dans sa théologie mariale. Dans son livre Marie et la libération humaine, le prêtre en question relate que le rôle de Marie dans la transformation sociale et son efficacité comme modèle à suivre sont supprimés par l'enseignement traditionnel de l'Église. Elle est trop faible pour être une révolutionnaire et trop distante pour que les fidèles puissent relater avec elle, disait le prêtre en question. On a fait d'elle une femme qui n'est pas une femme, qui n'est pas humaine, qui ne connaît pas les souffrances de l'enfantement et qui est distante de l'existence humaine, et son Immaculée Conception la rend distante de toute discussion œcuménique. Suite à cela le prêtre disait que les Apôtres se sont sauvés dans les moments de péril, et que c'est Marie et les femmes qui sont restées auprès du Seigneur, et que si le mystère de la croix est le signe de l'Eucharistie donnée au monde, alors Marie a pris place à l'Eucharistie, alors pourquoi ne pourrait-elle pas prendre place, comme femme, dans le leadership de l'Église, incluant le sacerdoce? Suite à ces erreurs flagrantes du théologien sri-lankais, et après quatre ans de pourparlers entre Rome et ce théologien, et cela sans rectifications de la part de Balasuriya, oblat, Rome décida de l'excommunier et de refuser qu'il soit considéré comme théologien catholique.

Suite à son excommunication plusieurs autres théologiens au Sri-Lanka ont remarqué que la punition fut trop sévère et que cette décision de Rome apporterait beaucoup de polarisation et de division au sein de l'Église de ce pays. On fit même la remarque que l'Église aurait besoin de plus de finesse, et des structures plus justes quand elle délibère avec des têtes fortes comme ce père oblat. D'autres remarques plus favorables disaient que l'Église a agi suite à une grande patience de sa part. On dit même que le Vatican n'a pas voulu des sessions de plaidoyer de la part du coupable à Rome justement pour éviter des coups comme ceux de Boff et de Kung, car lorsque la presse s'empare de ces nouvelles, on fait dire n'importe quoi, et souvent on fait plus de tort que de justice et l'individu en sort plus blessé et plus venimeux contre l'Église. Bien au contraire Rome semble penser que suite à cet incident, les théologiens de l'Asie en sortiront grandis car ils feront plus attention dans leurs explications de la Révélation divine.

Balasuriya, 72 ans, prêtre depuis 44 ans et Oblat depuis 51 ans, a toujours voulu rendre la foi chrétienne comme quelque chose d'intelligible et d'attirant dans une société qui est profondément non chrétienne. Le Sri-Lanka, une île au sud de l'Inde avec un population de 18 millions, et avec un catholicisme de 6,7 %, il est clair que les autres religions qui forment le 95 % ont de la difficulté à comprendre l'enseignement traditionnel de l'Église, le prêtre excommunié a pris des positions, comme sur le péché originel, en disant que ce ne fut pas possible que Dieu veuille que les humains naissent avec une faute qui les excluaient de Lui en partant. Pour avoir mis l'Église et sa théologie à la portée de son peuple sri-lankais, Balasuriya a commis des erreurs et cela lui a coûté cher. Oui ce n'est jamais facile de combiner la croyance dans la nécessité du Christ pour le salut et un respectueux dialogue entre les religions orientales. Les efforts faits par ce prêtre ont été faits dans une sincérité et une foi, qui s'est malheureusement éloignée du chemin de la vérité, et quand Rome s'inquiète au sujet de l'un ou l'autre de ses théologiens, il y a toujours une raison, car les gardiens de la Tradition doivent avoir le pouvoir de ramener à l'ordre ceux qui enseignent au nom de l'Église même si les procédés peuvent être désastreux. Le père Tissa Balasuriya en a appelé de sa sentence d'excommunication auprès de la Signature Apostolique de Rome, la Cour Suprême de l'Église catholique. Il sera intéressant de suivre les procédés qui suivront.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

L.M.C.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

E.M.P.

Atteint d'un cancer au cerveau

Arthur D'Eschambault s'éteint à 65 ans

Atteint d'un cancer de la prostate, des poumons et du cerveau, le co-propriétaire de l'agence d'assurances et de voyage D'Eschambault de Saint-Boniface est décédé le 18 février après une longue lutte contre la maladie. Arthur D'Eschambault aurait fêté son 66e anniversaire de naissance le 22 février.

Arthur D'Eschambault a œuvré pendant toute sa vie dans l'entreprise familiale fondée par son père Henri en 1931. Il a aussi été un homme engagé dans sa communauté. Président du Festival du Voyageur en 1971 et 1972, il a été Voyageur officiel dans les années 1980. Amoureux de la nature, Arthur D'Eschambault a aussi présidé pendant plusieurs années le club de chasse et de pêche du Club La Vérendrye.

«Je garderai un très bon souvenir de mon oncle, confie son neveu Paul D'Eschambault. Il était toujours de bonne humeur et je me souviendrai longtemps de son sourire.»

Les funérailles d'Arthur d'Eschambault se dérouleront, le vendredi 22 février à 14 h à la Cathédrale de Saint-Boniface. Arthur D'Eschambault laisse dans le deuil son épouse Thérèse Chabot, ses cinq enfants Diane, Denis, Nicole, Roger et Rachelle, ainsi que les autres membres de sa famille et de nombreux amis.

M.-É. B.

Gens d'ici

Mariette et Lucienne veulent donner de l'espoir

«Nous voulons permettre aux gens de croire en eux et de percer le marché du travail», souligne l'une des coordonnatrices du Programme de service d'aide à l'emploi du centre de femmes Pluri-elles, Mariette Kirouac.

Mariette Kirouac et Lucienne Merryman sont depuis le 3 février les coordonnatrices-facilitatrices du nouveau programme de Pluri-elles. «Notre tâche consiste à offrir aux personnes qui sont à la recherche d'un emploi les outils nécessaires afin de se démarquer des autres, mentionne Lucienne Merryman. Souvent les personnes sans emploi manquent de confiance en elles. Notre tâche sera de leur remonter le moral et de leur faire réaliser qu'elles sont capables de relever des défis.» Ce programme, précise-t-elle est offert aux hommes comme aux femmes.



Mariette Kirouac.

Le Programme, qui est subventionné par le ministère du Développement des ressources humaines du Canada, permettra d'offrir pendant un an des ateliers de formation pour aider les chômeurs à décrocher un emploi correspondant à leurs attentes. «Chaque atelier durera trois semaines, indique Mariette Kirouac. On leur montrera comment rédiger un curriculum vitae, l'importance de se faire des contacts et on leur suggèrera différentes techniques afin de passer de bonnes entrevues.»



Lucienne Merryman.

Les deux coordonnatrices misent sur une approche personnalisée auprès des personnes qui profiteront du programme. «Nous voulons que les gens se sentent en confiance avec nous, mentionne Lucienne Merryman. Nous sommes prêtes à nous dévouer afin d'offrir une lueur d'espoir aux gens qui manquent de motivation.»

Le programme est également offert dans certaines régions rurales. Pour plus de renseignements sur le Programme service d'aide à l'emploi, communiquez avec Mariette Kirouac ou Lucienne Merryman au 233-1735 ou au 1-800-207-5874.

Marc-Éric BOUCHARD

SOCIÉTÉ

Stéphane Cormier et le phénomène Star Wars

La tête dans les étoiles

Ils sont entrés dans sa vie alors qu'il n'avait que neuf ans. Un par un, ils ont trouvé le chemin de sa chambre et de ses jouets. Il les amenait pour jouer dans le sable avec ses amis, qui en avaient eux aussi. Ensemble, ils s'inventaient des batailles de l'espace dignes des contes de fée modernes, propulsant ces figurines hautes comme trois pouces vers des sommets d'imagination inégalés.

Lui, c'est Stéphane Cormier. Eux, ce sont les Luke Skywalker, Han Solo, princesse Léa, Obiwan Kenobi, Yoda et tous les autres personnages de la série cinématographique *Star Wars*. Stéphane Cormier en a passés, de bons moments, avec ses figurines, leurs vaisseaux et autres engins de l'espace.

Et pour lui, l'aventure de *Star Wars* ne s'est jamais réellement terminée. Depuis qu'il a vu le premier film au ciné-parc il y a 20 ans, il a vu les deux autres au cinéma, reçu les vidéocassettes en cadeau et il s'est offert la collection «widescreen», qui reproduit à la télé l'effet grand écran propre au cinéma.



photo: Sylviane Lanthie

Stéphane Cormier: La Guerre des étoiles en livres, en films, en jeux...

Bref, quand il est allé voir au cinéma Garrick la version revampée de *Star Wars*, ce n'était pas pour redécouvrir une histoire à moitié enfouie dans sa mémoire! «Les vidéocassettes, je les ai écoutées des centaines de fois! Je connais ces films par cœur», lance-t-il. Les effets spéciaux ajoutés par ordinateur l'ont un peu distrait de l'histoire. «Je finissais par ne plus porter attention aux dialogues... Va falloir que je retourne voir le film!»

Un vrai amateur! Et un collectionneur, en plus. Stéphane Cormier possède plus d'une trentaine de figurines reproduisant les personnages des trois films, sans compter le grand vaisseau spatial du premier épisode et quelques autres des épisodes suivants.

«Ces jouets ont livré de nombreuses batailles, se souvient-il avec un brin de nostalgie... Mais leur plus grand combat, ç'a été contre les ventes de garage de ma mère!» Stéphane Cormier a ainsi perdu quelques morceaux, avant de se lancer vaillamment au secours de la princesse Léa et des autres personnages, qu'il a soustrait de l'empire maternel pour les mettre en sécurité, chez lui, dans un coin plus paisible de l'univers!

Depuis le renouveau de la série au cinéma (le 2e épisode est présenté sur grand écran en fin de semaine), Stéphane Cormier écume les vitrines des magasins à la recherche de nouvelles figurines. «La version 1997 des figurines est remarquable», avance-t-il. Les Luke Skywalker, Han Solo et Dark Vador première version étaient à la ressemblance des acteurs; ceux de la seconde version ont les muscles hyper-gonflés. En 20 ans, les héros de Stéphane Cormier en ont pris, des stéroïdes!

150 $ la figurine?

Fureteur avoué, Stéphane Cormier a même découvert un magasin au centre-ville de Winnipeg, où il est possible de dénicher de ces statuettes première version en parfait état. Lui qui aimerait compléter sa collection ne cache pas sa joie. «J'ai vu chez Hollywood Toy and Poster Company, des figurines dont les prix variaient de 10 $ à 150 $!» 150 $ pour une minuscule poupée de plastique??? «Je ne paierais pas si cher, se défend-il, j'ai quand même mes limites...» Avant d'ajouter: «Mais 50 $, si la figurine en vaut la peine, j'y penserais ...»

Véritables films cultes des années 1980, les *Star Wars* ont marqué toute une génération et débordé les frontières du cinéma. T-shirts, jouets, jeux vidéos, CD-ROM, bandes dessinées, romans de science-fiction, les amateurs de *Star Wars* ne sont pas en peine. Stéphane Cormier possède tout cet attirail du parfait collectionneur.

Mais qu'est-ce qui explique le phénomène *Star Wars*? «J'ai lu que pour créer *Star Wars*, Georges Lucas s'est inspiré des éléments de la mythologie et que ses personnages empruntent des caractéristiques mythiques. Il a aussi créé un véritable univers. Et c'est d'ailleurs intéressant de constater que dans les livres de science-fiction, les auteurs qui reprennent des éléments de la série remercient tous Georges Lucas pour avoir créé cet univers!»

À la prochaine!

Stéphane Cormier attend maintenant de voir comment Georges Lucas abordera la prochaine trilogie, qui racontera les trois premiers chapitres de *Star Wars* (car le premier film tourné par le cinéaste ouvrait le quatrième chapitre de cette histoire, que nous avons donc suivie sans en connaître les véritables débuts!). «Les spéculations vont bon train, raconte Stéphane Cormier. Les gens pensent que les prochains films porteront surtout sur le personnage d'Anakin Skywalker.»

On saura donc peut-être pourquoi le père de la princesse Léa et de Luke est devenu Dark Vador... Mais d'ici là, pour tromper votre impatience, vous pouvez toujours retrouver les fans de Star Wars sur les nombreux sites internet consacrés à la série. Stéphane Cormier en recommande deux: le premier porte sur les jouets et l'autre sur le 20e anniversaire de la série. Leurs adresses:

http://www2.hasbrotoys.com/hasbro/starwars.html

http://www.cnn.com/-EVENTS/1997/star.wars.anniversary/

Et que la force soit avec vous!

Sylviane LANTHIER



Bonjour!

As-tu fait ton arbre généalogique comme je te le proposais la semaine dernière? Aujourd'hui, je te propose de te transformer en journaliste et de raconter une histoire sur ta famille. Interroge tes parents, tes grands-parents. Tu verras, dans toutes les familles, il y a des histoires intéressantes à raconter. Conserve ton histoire: la semaine prochaine, je lance un grand concours et tu en auras besoin pour participer.

Bicolo

Le Club de Bicolo



Quelle est ma famille?

Il y a toutes sortes de familles de nos jours. Des enfants vivent avec leurs parents naturels, d'autres ont des parents adoptifs. Parfois, les parents sont séparés et les enfants vivent tantôt chez leur maman, tantôt chez leur papa. Janique, Jacynthe et Jean vivent dans trois familles différentes. Utilise ces indices pour trouver qui est Larivière, Laroche et Lapierre.

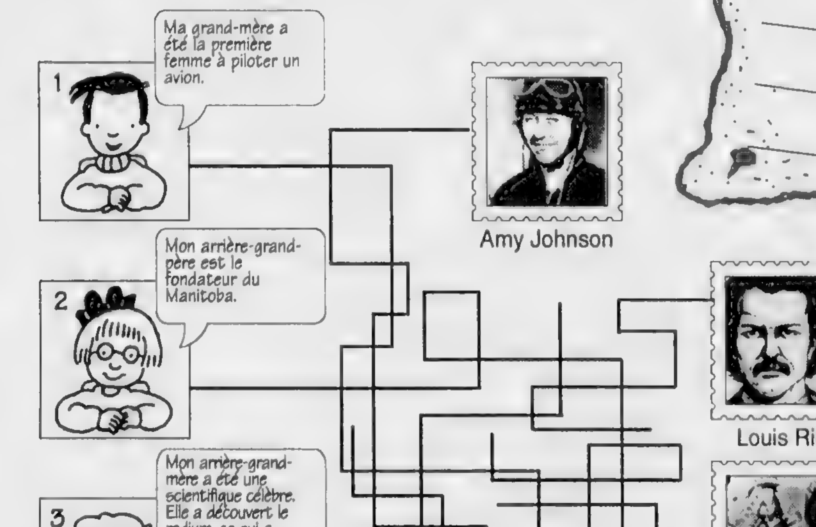
1. L'enfant Laroche est adopté.
2. Un des enfants vit avec sa mère et les deux garçons de son beau-père.
3. L'enfant Lapierre déjeune tous les matins avec son père, sa mère et sa sœur Mélanie.
4. Janique n'a pas de frère ni de sœur.
5. Jacynthe voit son père toutes les deux semaines.

Si ma famille m'était contée

Interroge tes parents, tes grands-parents et tes arrière-grands-parents s'ils sont vivants. Cherche une bonne histoire à raconter sur ta famille. Comment tes parents ou tes grands-parents se sont-ils rencontrés? Comment tes ancêtres sont-ils arrivés au Manitoba? Comment vivaient-ils? Recueille des témoignages et écris ton histoire!

Des ancêtres célèbres!

Ces enfants disent qu'ils ont des ancêtres célèbres, mais un seul dit la vérité. Pour savoir lequel, suis les lignes. Une seule relie un enfant à son ancêtre.



Toute une tablée!

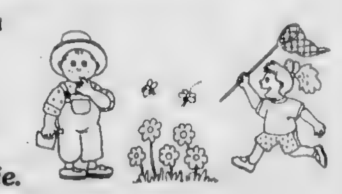
Grand-maman Léa se prépare à recevoir sa famille dimanche. Combien de monde seront à la fête? Pour le savoir, fais les calculs nécessaires.

Léa et Barnabé ont eu 13 enfants. 2 sont morts en bas âge et 2 sont restés célibataires. Sur les 9 qui se sont mariés, 7 ont eu des enfants. Ensemble, ils ont eu 32 enfants, dont 29 se sont mariés à leur tour et ont eu 54 enfants.

Toute la famille de Léa et Barnabé est invitée à la fête. Mais 57 personnes ne peuvent pas y aller. Combien de personnes seront présentes?

Réponse du jeu de la Saint-Valentin.

Mathieu a trouvé Marie.



Réponses:

Quelle est ma famille?

Janique Laroche, Jacynthe Larivière et Jean Lapierre.

Les ancêtres célèbres:

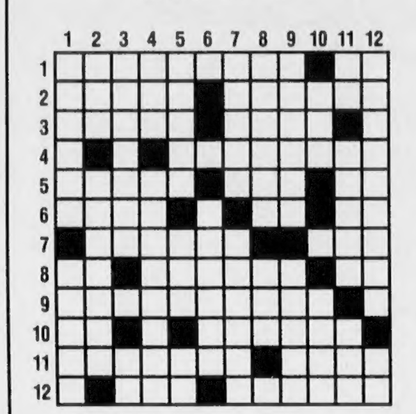
L'enfant n° 3 dit vrai. Il montre Marie Curie. • Mais... Amy Jonhson a vraiment été aviatrice. Elle est morte en mission pendant la guerre. • Il est impossible que Louis Riel ait eu des petits-enfants: sa fille et son garçon sont décédés alors qu'ils étaient encore jeunes. • Valentina Terechkova est une Russe. Elle a effectué un vol dans l'espace à bord de Vostok 6, et elle a tourné pendant 71 heures autour de la Terre, en juin 1963. • Mary Read a été pirate avec Anne Bonny au 18e siècle; elles s'étaient embarquées sur le navire du pirate John Rackham! • Christophe Coomb a découvert l'Amérique il y a plus de 500 ans!

Toute une tablée: 80 personnes iront. Voici comment je suis arrivé à ce chiffre:

Léa et Barnabé y seront	2
leur deux enfants célibataires	+ 2
leurs 9 enfants mariés	+18
les 29 petits-enfants mariés	+ 58
les 3 petits-enfants pas mariés	+ 3
les 54 arrière-petits-enfants	+ 54
les 57 personnes qui ne seront pas là ..	- 57
Total:	80

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 62



HORIZONTALEMENT

1- Cérémonial de cour. - Prép. lat.
2- Empereur romain. — Muse de l'astronomie.
3- Du verbe aller. — Aplanit au doloir.
4- Fille qui va à l'école.
5- Canal qui conduit l'eau de la mer dans les marais salants. — René, moins une lettre. — Dans.
6- Néant. — Dans verge. — De la gamme.
7- Viens du dehors. — Poli.
8- Conseil de la reine. — Continent. — Fille d'Inachos.
9- Séparerons.
10- Préfixe. — Nom vulgaire de l'azotate (pl.).
11- Brûlante. — Boeufs sauvages d'Europe.
12- Comm. des Alpes-Maritimes. — Nom de diverses maladies.

VERTICALEMENT

1- Allonger. — Onguent qui a pour base la cire et l'huile.
2- Art de lancer. — Augmenter d'un tiers.
3- De l'Italie. — Outil de la modiste.
4- Lequel. — Grefferiez.
5- Comm. de Suisse. — Temps pendant lequel les animaux sont en amour. — Venu au monde.
6- Administrent.
7- Donna cinq souverains à l'Angleterre. — Sorte de laine d'Espagne (pl.).
8- Mener partout avec soi. — Vase.
9- Ville d'Angleterre. — Double sillon.
10- Personne qui a des aptitudes spéciales pour. — De servir.
11- Du verbe avoir. — Groupé. — Manche au tennis.
12- État d'un objet détenu. — Pron. pers.

RÉPONSES DU N° 61



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	Y	D	R	O	L	O	G	I	E	■	U
2	Y	O	Y	O	■	I	N	E	R	T	E	S
3	D	U	N	D	E	E	■	L	A	I	D	E
4	R	Y	E	■	T	U	F	■	N	E	F	■
5	O	O	■	S	E	X	E	■	■	R	O	C
6	M	U	N	I	R	■	R	■	A	■	U	R
7	E	■	O	R	N	E	M	E	N	T	■	I
8	T	I	R	■	I	S	E	R	E	■	P	N
9	R	A	M	A	S	S	E	R	■	L	A	I
10	E	■	E	N	E	E	■	E	T	I	R	E
11	■	D	■	E	R	S	■	U	R	E	■	R
12	P	O	R	T	A	■	T	R	I	S	T	E

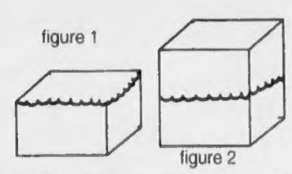
LE SAVIEZ-VOUS?

Questions:

1. Le passage d'un système de haute pression signifie généralement
   a) un ciel nuageux.
   b) un ciel dégagé.
   c) du temps plus froid
   d) b et c.
2. La pression atmosphérique est mesurée à l'aide de quel appareil?
   a) un pressiomètre.
   b) un baromètre.
   c) un atmosphérimètre.
3. Qui a écrit les traités de l'*Équilibre des liqueurs* et de la *Pesanteur de la masse de l'air* en 1663?
   a) Blaise Pasquale.
   b) Blaise Pascal.
   c) Blèze Pascal.
   d) Braise Rascal.

Vrai ou faux?

4. L'eau absorbe la chaleur du soleil plus rapidement que la terre.
5. L'air chaud se dilate et l'air froid se contracte.
6. L'air froid peut contenir plus d'humidité que l'air chaud.
7. Dans le terme «humidité relative», l'humidité est relative à quoi?
   a) au maximum qui est de 100 %.
   b) à la température de l'air.
   c) à la moyenne saisonnière.
8. Au Canada, les vents dominants se déplacent généralement:
   a) du nord vers le sud.
   b) de l'est vers l'ouest.
   c) de l'ouest vers l'est.



L'air froid occupe moins d'espace que l'air chaud. Donc, pour la même quantité d'eau, l'humidité relative sera de 100 % dans un cas (figure 1) et de 50 % dans l'autre (figure 2).

Réponses:

1, d; 2, b; 3, b. Les kilos pascals sont d'ailleurs une des unités de mesure de la pression atmosphérique; 4, Faux. L'eau prend plus de temps à absorber la chaleur du soleil, mais elle la retient plus longtemps; 5, Vrai; 6, Faux; 7, b. Puisque l'air chaud peut contenir plus d'humidité que l'air froid, le taux d'humidité ne veut rien dire si on ne connaît pas la température de l'air; 8, c. Le mouvement des vents est principalement causé par la rotation de la Terre associé au déplacement de l'air d'une haute pression vers une basse pression.

Compilé par Anie CLOUTIER

Sources: Manuel de pilotage de l'Escadrille de plaisance canadienne.

Recette — Poulet au cari de tous les jours

1 c. à thé (5 mL) d'huile végétale
1 lb (500 g) de poitrines de poulet désossées et dépiautés, coupées en lanières
2/3 de tasse (150 mL) de lait évaporé 2%
1/3 de tasse (75 mL) de chutney traditionnel aux mangues sucrées
3 c. à soupe (45 mL) de moutarde Dijon
1 c. à thé (5 mL) de cari

- Dans une grande poêle à frire à revêtement antiadhésif, chauffer l'huile à feu moyen-vif. Ajouter le poulet et cuire en remuant jusqu'à ce qu'il soit doré de tous les côtés.
- Dans un petit bol, mélanger le lait évaporé, le chutney, la moutarde et le cari. Verser dans la poêle. Cuire à feu moyen en remuant jusqu'à ce que la sauce parvienne à ébullition et épaississe légèrement.
- Baisser le feu; couvrir et laisser mijoter 5 minutes ou jusqu'à ce que le poulet ne soit plus rose à l'intérieur.

Conseil: Pour réduire les matières grasses, remplacer l'huile végétale par de l'huile à vaporiser.

Donne 4 portions.

Les Petites ANNONCES



Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237-4823 (1-800-523-3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. L.A.B.
845-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. E.B.
850-

RECHERCHE

LES JARDINS SAINT-LÉON: recherchent des employés de 16 ans et plus. Qualités requises: extraverti, dynamique, service à la clientèle, permis de conduire et expérience en horticulture serait un atout. Envoyez votre curriculum vitae en français et trois références au 371, Place Cabana, R2H 0K3. Seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.
831-

JE CHERCHE à compléter la collection des livres Delly. Appellez Flora au 235-0243.
848-

JE CHERCHE une compagne pour pélerinage en Israël. 257-3021.
849-

À LOUER

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, entrée privée, cuisine, salon, salle de bain. Complètement rénové. Laveuse, sécheuse. 450 $/mois, eau inclus. Un stationnement avec prise et remise privée. Pas d'animaux et non-fumeur. Disponible le 1er mars. Rue Valade, face au parc. Composez le 235-0296 après 16 h 30.
813-

À LOUER: 201, Des Meurons. Grand appartement d'une chambre à coucher. Grand débarras, lave-vaisselle, air climatisé, système de sécurité, grand patio. Libre le 1er mars. 450 $ stationnement inclu. 237-6428 ou 228-3346.
836-

À LOUER: Saint-Boniface. 505, Ritchot. Appartement de 2 chambres à coucher. Sécurité, air climatisé. Libre le 1er mars. 465 $. Tél.: 233-0961.
837-

À SOUS-LOUER: Appartement d'une chambre à coucher à Saint-Vital. 515 $/mois. Garage chauffé et tous les services compris. Du 15 mai au 1er octobre. Appelez au 257-7034.
846-

À VENDRE

À VENDRE: Bungalow de 2 chambres à coucher. Cuisine et salle de bain rénovées. 3/4 sous-sol. Garage et remise. Taxes basses. 257-6840 après 16 h ou laissez un message. 54, Bank entre Des Meurons et le chemin Ste-Anne.
838-

À VENDRE: À Sainte-Anne. Maison de 3 chambres à coucher. Situé au village près des écoles. Garage double, remise et grand terrain. 84 500 $. 422-8455.
839-

À VENDRE: Sécheuse au gaz Inglis en bon état, 50 $. Tête de lit et pied de lit en pin avec supports métalliques, 150 $. Appelez Sylvie au 231-0565.
843-

À VENDRE: Très belle robe de mariée en chanteung, grandeur 11-12, excellente condition, prix à discuter. Appelez au 233-2331.
847-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Marianne Rivoalen

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942-0391
Ligne directe: 944-2637
Fax: (204) 957-1790

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

LA LIBERTÉ
Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340, boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

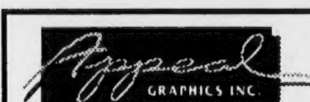
TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

---

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

SERVICES



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

Cet espace est à votre disposition!

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

APA **Appareils Provencher Appliances**
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921



CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018
Heures d'ouverture normales:
de 9 h 30 à 18 h
du lundi au samedi

Recyclez ce journal!



Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET *Monuments*
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS



L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

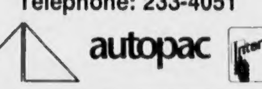
2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage - Ferme
autopac

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



Cet espace est à votre disposition!

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, boulevard Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile.

Abonnez-vous à
LA LIBERTÉ
et obtenez
GRATUITEMENT



et



un laissez-passer familial
(2 adultes, 2 enfants)
au marais Oak Hammock

L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	125 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	250 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________

Soulignez les précieux moments

La vie est remplie d'événements qui méritent d'être soulignés et préservés. Vous avez peut-être un proche bientôt diplômé, des amis qui fêteront leur 25e anniversaire de mariage, ou encore un nouveau petit-enfant. Nous produisons des trésors uniques qui feront la joie des personnes de tout âge, en tout temps, quels que soient leurs intérêts ou leur budget.

La pièce haïda en or 22 carats
La première pièce d'une nouvelle série de quatre ans sur les cultures et traditions autochtones *Produit n° 621007* *414,95 $*

Série de pièces en argent avec camée sur l'aviation - 2e partie



Le CF-105 Arrow d'Avro Canada
Camée : Jim Chamberlin
Produit n° 624206 57,95 $



Le CF-100 Canuck d'Avro Canada
Camée : Jan Zurakowski
Produit n° 624226 57,95 $

Pièces épreuve numismatique de cinquante cents en argent sterling—Pouponnière sauvage



Petit orignal	*Produit n° 624506*	*19,95 $*
Canetons branchus	*Produit n° 624516*	*19,95 $*
Bébés couguars	*Produit n° 624526*	*19,95 $*
Oursons noirs	*Produit n° 624536*	*19,95 $*

Achetez-en trois et obtenez la quatrième gratuitement!

Ensemble de quatre pièces	*Produit n° 624556*	*59,95 $*

Imprimé au Canada sur papier recyclé avec de l'encre sécuritaire pour l'environnement.

COMMANDEZ AUJOURD'HUI! COMPOSEZ SANS FRAIS LE 1-800-267-1871 OU FAITES-NOUS PARVENIR LE BON DE COMMANDE CI-JOINT DÛMENT REMPLI.

www.rcmint.ca

Pièces illustrées non conformes aux dimensions réelles. Les prix ne comprennent pas les taxes ni les frais de livraison. Ces produits sont aussi disponibles à la Banque Royale, La Baie, la Société canadienne des postes et chez les détaillants autorisés de la Monnaie de votre région. Les prix peuvent varier.









0033809594-K1N9M4-BR01

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
C.P. 440 SUCC A
OTTAWA ON K1N 9Z9

Satisfaction garantie

Toutes nos pièces et tous nos ensembles sont conçus pour vous plaire et sont couverts par notre garantie. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de votre achat, veuillez nous le retourner dans un délai de 30 jours et nous nous ferons un plaisir de le remplacer ou de vous rembourser.



Monnaie royale canadienne Royal Canadian Mint

REVIVEZ LE MOMENT

1972 1997
MATCHS CANADA/U.R.S.S. 1972
1972 CANADA/U.S.S.R. SERIES
CANADA DOLLAR

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
ROYAL CANADIAN MINT